



Famille des CRANSAC

Voici déjà le quatrième numéro de la gazette. Le temps passe si vite.

Il est envoyé seulement aux adhérents RFC. Vous y trouverez:

- Les progrès en matière de généalogie
- **La branche de Sauguières**, et le Fraysse de Camjac (nouvelle branche)
- L'origine des noms de famille
- La vie de Paul CRANSAC missionnaire en Indochine (Camjac)
- La vie des laboureurs autrefois
- L'école juste avant la Révolution (vers 1770)

Faites connaître notre association à vos frères sœurs, cousins cousines, enfants. Incitez les membres de votre famille à adhérer au Rassemblement des CRANSAC pour une diffusion maximum de la gazette.

Ecrivez nous: Nous vous publierons

Éditorial du président

La médiatisation outrageuse de l'été dernier qui a mis à mal les autorités de notre pays m'amène à vous inviter à réfléchir sur l'indispensable solidarité familiale, qui a fait l'histoire de notre pays et de notre famille.

Par bonheur et plaisir, j'ai pu me plonger dans les contrats de mariage de nos anciens récupérés aux archives à Rodez, sous le règne de LOUIS XIV, le roi Soleil.

Qu'y constatons nous? Le père de famille profite du mariage de son premier enfant pour organiser sa succession et l'avenir de ses enfants.

Si la ferme revient souvent à l'aîné des fils, ce dernier s'engage ainsi que la future épouse à prendre en charge les honneurs funèbres, ainsi que le devenir des parents. Les filles reçoivent une certaine somme d'argent, suivant la richesse de la famille et une armoire qui ferme à clefs, très important, des vêtements, des instruments de cuisine, un troupeau et divers animaux de basse-cour, qui assureront la survie de la famille.

Le père de famille est expressément autorisé par son épouse, qui distribuera l'argent et les biens qu'elle a reçu de ses propres parents.

Au mariage de chacun des enfants, le dispositif sera répété et confirmé, voire amendé. Ainsi à chaque occasion, les oncles, tantes restés sans enfants, voire célibataires profiteront de la circonstance pour régler leur propre succession et assurer leurs vieux jours, neveux et nièces pour certains s'engagent à s'occuper d'eux et en cas de malheur, leurs héritiers hériteront de ladite charge.... Une assurance vieillesse qui fit ses preuves pendant longtemps.

Les marginaux existaient aussi et à plusieurs reprises, on constata le décès d'un CRANSAC mendiant.

Il était fort intéressant d'avoir un oncle curé, car à son décès il avait accumulé une petite fortune, constituée d'espèces sonnantes et trébuchantes, de champs, de bois, de meubles et immeubles qu'il partageait entre frères, sœurs, neveux et nièces préférés, comme Barthélémy de La fourque et Pierre de Sauguières, curé de La Romiguière. L'histoire nous apprend beaucoup

Profitez de vos vacances pour vous retrouver, pour réfléchir à notre destinée.

Bonnes vacances à tous

VOTRE PRESIDENT

Ancêtres et généalogie

Le nombre d'ancêtres que l'on peut espérer retrouver au cours de recherches généalogiques, n'est toujours que très partiel. Il dépend bien sûr des sources disponibles selon la région, de la catégorie sociale, de la conservation des documents dans la paroisse, commune ou chez les notaires, et de leur facilité de lecture ou compréhension, en particulier avant le 16^{ème} siècle, soit écrits en latin, soit d'une écriture très difficile à déchiffrer (il faut être spécialiste en paléographie), soit de mauvaise conservation (encre délavée, papiers « buvards », morceaux moisis, pages arrachées, grignotage de souris....)

Mais aussi, le nombre d'ancêtres découverts dépend d'un phénomène mathématique simple et qui concerne tous les habitants de la planète.

Nous avons tous 2 parents (parfois, il s'agit de parents adoptifs), ou un seul des deux parents est connu, 4 grands parents, 8 arrière grand parents... Le nombre se multiplie par 2 à chaque génération. Ainsi à la cinquième génération, celle de arrière grand parents, nous devons retrouver $2(5-1)$ ancêtres soit 16 personnes, et à la dixième génération $2(10-1)$, soit 1024 ancêtres, masculins ou féminins, Pour la plupart des branches nous avons plus de 10 générations connues. A la quarantième génération, nous avons plus de 1000 milliards d'ancêtres. Or la quarantième génération, c'est à peu près la période du sacre de Charlemagne (celui qui a inventé l'école), dans les années 800, il y a 13 siècles. Descendons nous de Charlemagne pour autant ? Mythe ou réalité ? Cette estimation mathématique pourrait se vérifier dans la réalité. La stratégie maritale de l'Empereur pour ses enfants a été parfaite. Les premiers nés ont été mariés dans des familles importantes de l'Europe, les suivants dans la plupart des familles qui donnèrent les grands nobles du Moyen âge français. Au fil des générations, le modèle s'est reproduit à l'échelle de chaque couche sociale. Ainsi les aînés restèrent dans des couches sociales élevées, et les cadets dérochèrent progressivement.. A la quatrième génération, certains des descendants de Charlemagne étaient de simples laboureurs. C'est un peu l'inverse pour les CRANSAC qui étaient pour l'essentiel paysans ou laboureurs, et il n'en reste que très peu aujourd'hui (mais tous les français ont des racines rurales)

Si l'on considère à la fois la dispersion géographique et sociale des héritiers de l'Empereur, son sang coule maintenant dans de très nombreuses familles d'Europe et sur un vaste territoire

Quand à ses contemporains roturiers qui ont aussi des descendants, peu dispersés socialement et géographiquement(quelques paroisses).

Les spécialistes indiquent que la planète, à l'époque de Charlemagne, comptait 250 millions d'habitants (moins que l'Europe des 15), contre plus de 6 milliards aujourd'hui. Au fait, jusqu'à combien peut on aller, compte tenu des ressources alimentaires en eau potable, et pour conserver un environnement acceptable?

Plus de 100 milliards d'hommes et de femme ont peuplé la terre depuis sa création.

D'où une différence importante entre le nombre d'ancêtres théoriques et réels. Certains ancêtres apparaissent à plusieurs reprises dans notre arbre. C'est le cas de la branche de Sauguières avec des mariages avec des Cransac d'Ardennes, de la Fourque et de La Cailholie, pour ne regarder que le côté CRANSAC. On trouve plusieurs mariages avec des Sailhat, Serin, Cailhol...

C'est ce qui rend les statistiques incomplètes et génère des différences entre théorie mathématique et réalité génétique, sans parler de consanguinité, dans certains cas et ce n'est pas propre aux Cransac.

A ce sujet, il est maintenant reconnu que la génétique a des aspects très forts dans certains types de cancer (sein, colon...), Et a ce sujet il semble que plusieurs Cransac aient été touchés, ou soient décédés d'un cancer du colon (branches de Sauguières, Arvieu, Ardennes...). Il existe un bon moyen de lutte, la prévention. Parlez en à votre médecin et n'hésitez pas à effectuer des dépistages .

Quand à la question initiale, descendons nous de Charlemagne, nous ne le saurons jamais.

Mais peut être un jour, chacun d'entre nous aura sa carte ADN, permettant mieux de définir les parentés.

Rubrique Généalogie branche d'Antoine – Sauguières

NOUS connaissons l'existence de cette branche depuis bien longtemps représentée à Lédergues en particulier par Jean Claude de Paris notre vice-président. Aujourd'hui, 3 familles habitent le petit village de Sauguières, 2 Galtier et Louis Cransac né en 1925, y habite avec son épouse et sa fille Marie Thérèse Girbal. Louis bien que né à Sauguières fait partie de manière certaine de la branche de la Fourque, pourtant il a toujours habité à Sauguières. Il est vrai que ce tout petit village est niché entre Bégon et la Fourque. Les deux villages sont séparés de moins d'un kilomètre. Et il y a eu des rapports permanents entre les Cransac de La Fourque et de Sauguières, des actes notariés, baux, ventes, et même des mariages. Si on pouvait remonter dans le temps un peu plus entre 1500 et 1600, on pourrait peut être dire qu'il s'agit des mêmes origines. Pour ce qu'on sait actuellement, on trouve à l'origine Antoine né vers 1620 et mort avant 1673. Il a épousé Française Garine (devenu Gary) entre

1640 et 1650. Le couple a eu 3 enfants connus Pierre, François et Pierre(N°2). On parle dans un acte notarié de mariage de Pierre et son frère Pierre témoin. Mais nous ne connaissons ni leur date de naissance, ni de décès, uniquement les mariages par actes notariés.

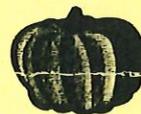
François a épousé Randon Jeanne de Salmiech, et ces derniers ont eu 5 enfants dont 2 garçons, Jacques(1684) et Louis (1690) et 3 filles dont Catherine qui a épousé en 1723 Cransac Jean d'Ardenes. Ces derniers ont eu 8 enfants, 5 filles, Pierre mort en bas âge, Jean mort jeune et Siméon marié sans enfant connu. Nous avons retrouvé le mariage de 2 filles, mariée à Juillien guillaume, Marie marié à Grimal Jean. Il y a encore une famille Grimal à Ardenes, éleveurs de brebis laitières qui descendent de cette branche. Un Pierre Cransac de la Capelle St Martin avait épousé aussi une Randon Jeanne.

Tous les descendants Cransac d'aujourd'hui descendent des 10 enfants de Pierre tisserand après 1700 et Catherine Albinet(te). Il y avait Pierre, devenu curé de La Romiguière (près du Truel) qui avait de nombreux neveux ou nièces. Jean, Brassier à la journée, (c'était une personne qui louait ses bras, on appelle-

personne qui louait ses bras à la journée, aujourd'hui on dirait journalier). Jean a eu 3 garçons et 3 filles avec Magdeleine Alary, Son fils aîné Jean était tisserand à St Amans Salmiech, un autre fils Antoine était voiturier à Caplongue. Le dernier décédé de cette lignée est Pierre Jean en 1853 à Salmiech qui était certainement célibataire. Mais Il n'y a pas de descendants Cransac connus de nos jours. Magdeleine avait épousé un Carcenac Etienne de la Pailhousie de Salmiech, Marie un Gaubert Barthélémy de la Raffinie (il y a encore des Gaubert à La Raffinie de Rulhac), Anne un Pomarède de Bégon, il y avait aussi des Pomarède à La Fourque. Les sort des trois deniers enfants, Michel, Gabriel, Jeanne, n'est pas connu. Sont ils morts jeunes? C'était vers 1700 et il n'y avait pas encore de registres à Bégon.

680 Évènements de la branche

605 individus
215 mariages
158 noms
71 lieux



En fait tous les descendants actuels de Sauguières sont issus de 2 branches. Celle d'Antoine marié à Alvernhe Marie en 1704 à La Selve. En 1782 naquit Jean Baptiste. Ce dernier épousa le 2 février 1818 Cransac Marie Rose du Fraysse branche de La Fourque. On peut affirmer que tous ceux qui vont être cités maintenant sont issus des deux branches. Nous avons rattaché arbitrairement les descendants à Sauguières, côté masculin. Le fils de Jean Baptiste et de Marie Rose s'appelle aussi Jean Baptiste a un frère Jean Joseph. Il épouse Goulesque Marie Adelaïde, et le couple aura 4 enfants: Jean Marie Herman et Jean Baptiste Marius. 2 autres enfants, Camille mort jeune et Victoire, décédée peu après sa naissance, naîtront de cette union. De Jean Baptiste Marius parti à Toulouse descend la branche des Cransac de Limoges. Cransac Jean

Baptiste Victor est né à Toulouse en 1889. Chanteur au Capitole de Toulouse(amateur), il a participé à la guerre 14-18, l'orchestre avait pour mission de distraire les troupes sur le front. Marié en 1925 à Poux Germaine à Limoges, il devint administrateur des colonies en Algérie et Afrique Noire, puis revint à Limoges. Jean Louis son fils unique, est médecin stomatologue en retraite à Limoges.

C'est par hasard que Jean Marie-Marc est né à Nancy en 1885 à Nancy, fils de Jean-Marie-Herman Cransac, né à Cassagnes en 1852, parti à Toulouse, chanteur professionnel au grand et réputé orchestre du Capitole de Toulouse, qui faisait souvent des tournées. Il rencontra à Nancy sa future épouse et resta là bas. Et il y a encore une branche Cransac à St Nicolas du Port près de Nancy en Lorraine. Jean Marc Cransac né en 1949 est malheureusement décédé en 2002, l'année du rassemblement de Lédergues. Son épouse Jeanine et ses enfants Myriam et Fabrice demeurent toujours à Saint Nicolas du Port. L'autre branche issue de François, (frère d'Antoine) qui eut 2 enfants avec

Les migrations de la famille

Serin Jeanne, Pierre né en 1724 et François. De Pierre Cransac décédé jeune en 1761 à Sauguières et de Marie Vernhes, descend Jeanette, Irma Galtier de Sauguières. Mais cette branche avait quitté très tôt le village, pour aller où? À Auriac ou les Cransac étaient très nombreux dans les années 1700-1800, et Jeanette Galtier est revenue au sources plus de 200 ans plus tard. Comme quoi le hasard, ou le mariage!!! Jeanette a 2 sœurs Hélène Alibert et Marie Raynal dans le Tarn. De François la descendance est nombreuse. En Aveyron il reste Roger Molinier de Bégon (mère Marie Cransac), et Cransac et Aimé du Verdier près de Bégon. Tous les autres sont à Paris ou en région Parisienne. Comme Jean Claude dont le grand père Auguste Calixte était né à Bégon le jour de Noël 1882, séminariste, il avait été destiné par ses parents à devenir prêtre. Il a préféré quitter la région pour partir à Paris pour s'y marier, comme bien d'autres séminaristes en Aveyron.

Histoire et Géographie locale : LEDERGUES

De nombreux Cransac sont partis habiter à Lédergues, après 1750, et particulièrement entre 1800 et 1900. Le prieuré Saint Martin de Lédergues, autrefois Ledengas ou Ledergas était à la nomination de l'évêque de Rodez. Catherine de Castelnau Bretenoux, veuve de Jean de Castelpers y fonda le 22 juillet 1494, quatre chapellenies à l'autel de Sainte Catherine. L'église est un édifice du XV siècle, avec un grand clocher, que nous avons pu voir lors du rassemblement, et la peinture murale, descente de croix date du XVII siècle.

Lédergues fut seigneurie de la famille de Castelpers du XIII au XVII siècle, partagée au XVII siècle par la famille de Genibrouse. Le château fut vendu à la révolution comme bien national et démoli. Lédergues fut au XVIII siècle la résidence de plusieurs familles nobles, comme les Roquefeuil ou les Rabastens.

Le village qui avait statut de ville fut pris par les huguenots (protestants), en 1579. En 1770, selon un rapport du curé, il aurait été le plus pauvre du diocèse. Il y avait alors 73 maisons, un vieil hôpital de 12 lits, fondé par Valentin Lacombe, archiprêtre de Lisle sur Tarn, qui l'avait doté de 3000 livres; il avait



été ruiné par les guerres de religion et était abandonné à la fin du XVIII siècle. Lédergues fut le théâtre de brigandages, pendant la révolution en l'an XI. Les Jacobins venus du Tarn s'y manifestèrent pendant la révolution.

Plusieurs villages se situent à côté de Lédergues.

Falguières: prieuré de Saint Laurent, ancienne dépendance du prieuré de Trébans en Albigeois) et de l'abbaye de Saint Pons de Thomières (Hérault). Son église à chapelle et chœurs gothiques, avec clefs de voûte armoriées, recèle un rétable dans le chœur. Crucifixion, boiseries, sculptures en bois.

Lentin: Paroisse de Saint Amans, église avec rétable du XVII siècle et statues dorées, à la nomination de l'évêque de Rodez. Communauté désunie de celle de Lédergues.

Milhas: Seigneurie de Jean Jac-

ques de Roquefeuil (fin XVIII siècle). Communauté d'ancien régime désunie de celle de Lédergues.

Recombis: Château des Castelpers, vicomtes d'Ambialet(Tarn), aux bords du Giffou, et à 200 au dessus du lit de la rivière. Les Castelpers y résidèrent au XV siècle, mais il était déjà ruiné au XVI siècle.

On trouve bien d'autres villages autour de Lédergues, Lugans ou ont résidé bon nombre de Cransac dont Simon marchand (venu de La Fourque), avec de nombreux actes notariés.

Mais aussi Blaye ou habitent Julien et Michel Cransac, Le Bladenc, Cathières, Céras et la Gasconnie (seigneurie des Roquefeuil)

Aux Violettes l'église possède un plafond en bois ce qui est rare en Aveyron.

Lédergues, petite commune de 3600 hectares et d'environ 800 habitants, à toujours été marquée par l'Albigeois et de nos jours encore les habitants préfèrent se rendre dans les grande surfaces à Albi. On pourrait citer une vingtaine d'autre hameaux, Le Cayla, le Cambon, Tréluzenq, Banassac, boudonnie, Borie Blanche,

Branche de Camjac

Nous avons retrouvé cette petite branche, également au village du Fraysse mais de Camjac, en cherchant sur la commune de Centrés, à Magrinet, ou un individu venant de Camjac, s'était marié. Pourtant, grâce à des registres paroissiaux très anciens, depuis 1650, nous avons retrouvé le premier Cransac de cette branche, François (encore un), né en 1667, et marié avec Lacombe Cécille, lesquels ont eu 6 enfants entre 1698 et 707, Jean, Antoine, Pierre, Anne, Cécille, Marie.

Paul, missionnaire en Indochine, est un descendant de Jean

Son père François né en 1843 à Maginet de Centrés. Si on regarde une carte, c'est très près du Fraysse de Camjac, à vol d'oiseau, il suffit de traverser le Vieur dont la vallée est très escarpée à cet endroit période était instituteur tout d'abord à Castelmarty, puis à Onet le Château, village à l'époque près de Rodez. Le grand père François également était garde champêtre à Centrés. Nous savons que l'instituteur à eu 2 fils, dont Paul, nous n'avons pas retrouvé l'autre, prêtre aussi et 5 filles, 2 seront religieuses, 1 est morte jeune, quant aux deux autres une est morte à Villefanche vers 1960, l'autre? Ont elle des descendants? A suivre.....

Mariages entre Cransac sur Sauguières

On en trouve plusieurs. Comme déjà indiqué, le mariage en 1818, entre Jean Baptiste et Marie Rose du Fraysse de Céor (La Fourque). Mais Marie Rose avait déjà épousé à Bégon en 1807, Joseph, frère de Jean Baptiste, avec laquelle elle a eu deux enfants, Marie-Anne Rose (1808-1864), qui a épousé en 1830 Jean Pierre Cailhol et Joseph-Alexandre(1809-1879), pour lequel nous n'avons trouvé localement ni

conjoint, ni enfants. Comme le premier époux Joseph, n'est décédé qu'en 1862, comment l'a-t-elle quitté pour épouser son frère alors que le divorce n'existait pas? Mystère!! Nous n'avons trouvé aucun acte notarié à ce sujet. Autre cas: en 1787 Antoine Cransac (1756-1830) a épousé Marianne Cransac de La Fourque(1768-1835) décédée à Sauguières. Ce couple a eu 10 enfants, mais le dernier descendant masculin connu, Elie est né en 1883 et décédé en 1899 à 16 ans.

On note beaucoup de descendants de ce couple morts jeunes Et une fille de ce couple Marianne a épousé un Assié Antoine et leur seule fille a épousé un Cransac Joseph Antoine de Bégon, né à la Selve en 1826. Pas de descendance connue de ce couple. Pierre né à Sauguières en 1777, épousa en 1804 Marie Cransac de la Cailholie. Ce couple vivant à taurines n'a pas de descendance connue. Et il y en a d'autres.... (voir mariage déjà cité sur Ardennes)

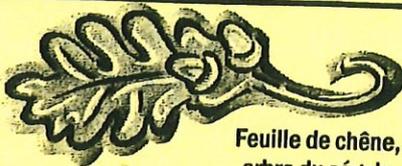
Progrès dans la généalogie

Nous poursuivons bien sur les recherches en généalogie, ce n'est jamais terminé (voir notaires), mais beaucoup d'avancées ont été faites. Et les résultats sont là

Nous avons acquis les CD rom des communes de Naucelle, Cabanès, Saint Just sur Viaur et Rulhac Saint Cirq, qui nous permettent en même temps de continuer à travailler sur les actes d'état civil, avec la possibilité d'imprimer les actes à la maison.

Depuis le départ nous avons investi près de 1000 Euros en CD Rom, ce qui permet de rappeler l'utilité des cotisations.

Depuis Lédergues, des centaines, certainement plus de 1000 « ancêtres » Cransac, ou conjoints, ont rejoint les différentes branches des arbres généalogi-



Feuille de chêne, arbre du ségala

ques. Et il y en aura encore beaucoup d'autres d'ici fin 2004. Depuis la dernière gazette, nous avons réussi constituer une seule branche pour la Fourque, à laquelle sont désormais rattachées les branches du Fraysse, des Cazals, paroisse de Saint Amans Salmiech, et celle de la Capelle Saint Martin, rattachée à La Fourque et non à Saugières. Centrès fait partie de manière certaine de la branche de la Cailholie. A ce jour, il reste toujours 9 Branches différentes:

Ardennes
Arviu Caplongue
La Cailholie-Centrès
Saugières
La Fourque

Le Fraysse de Camjac (nouvelle branche), mais éteinte

Miolles (Appel au tarnais pour faire des recherches à Miolles ou Albi)

Naucelle

Crespin.

Pour les trois premières branches, Ardennes, Arviu, La cailholie, l'origine dans les années 1600, est le village de La cailholie. IL s'agit très certainement d'une même branche, mais il faudrait trouver des actes avant ou dans les années 1600, ce qui est rare et difficile à trouver. Mais ne désespérons pas. Il me semble que la Fourque et Saugières sont si peu distants au niveau des villages pour qu'il n'y ait pas d'origines communes. (Voir également mariages entre Cransac) De plus la Cailholie n'est pas loin. Mais ne désespérons pas, il y aura de nouvelles découvertes. Il faut en garder pour la prochaine fois

« Les notaires »

Installés dans les plus petits villages de province, les notaires d'autrefois ont laissé des sommes de documents utiles pour les recherches des généalogistes.

Avant la révolution, ces officiers publics qualifiés de notaires royaux, dans une société ou peu savaient lire et écrire et assez souvent déclaraient ne savoir signer (ce n'est pas le cas des Cransac qui ont pour la plupart signé les actes), étaient la plaque tournante pour rédiger et officialiser toutes formes d'accord.

Les actes commençaient toujours de la même manière Le (date en lettres, souvent avant midy).....pardevant moi notaire royal, régnant Louis..... Roi de France et de Navarre, et les témoins bas nommés.....suivi du contenu de l'acte. Divers actes ou contrats se passaient entre personnes: ventes, bail, chateil (location d'animaux), quittances, obligations, subrogations (acte qui remplace une personne par une autre pour un paiement).

Après la révolution on parle de notaire public, titulaire de la légion d'honneur....

On trouve parfois des actes particuliers, répudiations d'épouses, titres cléricaux.....

Certains actes sont collectifs, actes de protestation contre le seigneur, assez fréquents, par exemple les seigneurs de

Taurines ou de Caplongue étaient puissants et très durs, et les redevances difficiles à payer les années de mauvais climat.

Mais les actes qui nous renseignent le plus sont les mariages, testaments, partages, inventaires.

Les archives départementales sont riches les actes notariés très nombreux. Malheureusement certaines pages sont très endommagées, des pages ont disparu. Des registres complets d'année sont absents. Pour certaines zones comme Naucelle par exemple il y a beaucoup de manques.

Heureusement pour les secteurs de La Selve, Cassagnes, Salmiech, Lédergues, Réquista, c'est assez complet. C'est rédigé et écrit à l'ancienne, parfois difficile à interpréter, parfois incompréhensible ou illisible. Avec un appareil photo numérique, je numérise les actes pour les étudier chez moi sur ordinateur. Si certains ont du temps, je lance un appel, je peux leur transmettre des actes sur CD Rom ou imprimés pour « les traduire en bon Français. »

JE LANCE UN APPEL A CEUX QUI ONT DE LA DISPONIBILITE POUR LE FAIRE.

Mais ces actes nous ont beaucoup aidés à progresser en généalogie de regrouper des branches (voir rubrique), mais il reste beaucoup de travail à faire. Les actes notariés nous permettent de voir comment les gens vivaient, leur activité, leurs biens de famille, et étaient toujours validés par au moins deux témoins.

Pour ce qui concerne les mariages les contrats ont existé depuis le XII siècle et pas seulement dans des familles riches. Au début ils étaient même rédigés en latin, ce qui est incompréhensible pour moi.

Suivant les contrats, les mariés, leur parents, les biens, les dots sont répertoriés plus ou moins précisément. Malheureusement les dates de naissance ne sont pas précisées. On connaît aussi nom et adresses des témoins. Certains autres parents présents, oncles tantes, témoins sont parfois mentionnés..

Quand a la description des biens apportés par les conjoints, elle est mentionnée très différemment d'un contrat à l'autre. Il est vrai que certains mariés, domestiques, brassiers à la journée, n'avaient pas grand-chose à faire figurer. Parfois à la même période, est réalisé un testament d'un des parents, un inventaire ou un partage..... »



Pour

nous contacter

Président: Jacques 01 43 21 50 14
portable: 06 12 48 73 71
vice Président: Daniel 01 43 45 13 65
Vice présid: Jean Claude 01 45 74 87 88
Trésorier: René: 05 61 59 04 55
portable: 06 75 81 22 34
Secrétaire: Yves 05 65 42 18 86
Portable: 06 87 36 25 37

Adresse RFC

210 passage de calcomier
12000 RODEZ

E.mail: rfransac@yahoo.fr

Toute personne peut s'en servir,
consulter trouver des adresses.

Chacun peut m'indiquer son mail

(mot de passe: Kansas

yves.cransac@wanadoo.fr (perso)

Naissances

Paul CRANSAC le 7-6-2004 à Paris,
fils d'Olivier

(petit fils de Jean Claude vice président)

Galtier Dimitri à Sauguières le 17-6-
2004 (petit fils de Jeanette-Irma Cransac)

Martin Fouillet le 5-1-2004, fils de
Valerie, petite fille de Raymonde d'Albi

Décès

28 Mars 2004 Camboulives Louis,
époux de Cransac Henriette à St As-
tier(24) Beau-frère à René de Toulouse
notre trésorier

Courrier des adhérents — ECRIVEZ NOUS Le N° 1 de la gazette a été adressé à tous, le N° 2 et ce N° 3 aux adhérents. Nous envoyons le N° 4. La gazette ne pourra être envoyée qu'aux adhérents payant régulièrement la cotisation symbolique de 10€ par an.

- Merci de nous communiquer les événements familiaux, naissance, mariage décès, de nous confier une photo des nouveaux nés, mariés, défunts pour les joindre à la gazette, ainsi des photos d'ancêtres ou cartes postales anciennes. Nous vous les restituerons après les avoir scannées. De même appelez nous, envoyez des mails.
- Incitez vos proches (enfants, il nous manque des jeunes), cousins proches à adhérer.
- Nous comptons également sur les représentants des départements et branches qui sont bien placés pour nous écrire et nous transmettre des informations, en particulier pour se rendre aux archives du TARN et de l'HERAULT. Merci aux volontaires
- Nous signaler aussi les changements d'adresse ou de mail. Ecrivez nous plus, pour toute proposition, suggestion, critique article destiné à la gazette pour l'améliorer. Nous ne recevons pas assez de courrier. Cette gazette est ouverte à tous, pour y écrire. Un livre (100 pages environ, petit format), les promesses de Pigüe, rédigé par un auteur Aveyronnais J.M Cosson, les promesses de Pigüé, vient d'être publié. Il s'agit d'un recueil de nouvelles dont le héros est Auguste Cransac (pas le vrai, romancé). Cela indique le déchirement du départ et la vie la bas. Je peux l'adresser à ceux qui le souhaitent, contre 11€ port compris (m'envoyer un chèque à l'ordre de RFC)

Fin 2004, devait se dérouler le grand voyage en Argentine. 20 personnes s'étaient pré-inscrites. Nous avons pris contact avec des opérateurs en fin d'hiver pour finaliser un itinéraire et un coût définitif du voyage, Pour cela nous sommes en contact aussi avec l'association Rouergue-Pigüe, et l'info a été transmise à tous les inscrits..

Malheureusement, il y a eu beaucoup de défections parmi les pré-inscrits, beaucoup pour raison de santé, d'autres pour des raisons professionnelles, ou des raisons diverses. Le nombre restant était trop restreint pour que l'Association continue à prendre en compte ce voyage. Certains restent inscrits, et feront le voyage avec l'agence Verdier (et l'association Rouergue-Pigüe) Le voyage est maintenu et vous pouvez contacter si vous êtes intéressé. Contact Nathalie Burette N° 05 65 77 10 42

Sommaire du N°4 (Décembre)

Progrès en généalogie

Branche de Naucelle

Vie des femmes en Ségala autrefois

Le Viaur et ses ponts

Autres sujets sur la vie en Ségalas

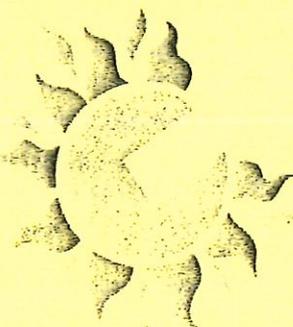
Divers

Courrier des adhérents

Rendez vous en Décembre

Bonnes vacances d'été 2004

Si possible sans canicule



En ce début d'été 2004, nous venons de connaître une période très chaude et très sèche.

Espérons que ce n'est pas signe d'une canicule telle qu'en 2003. Une année très difficile cela suffit bien, et les éleveurs ne voudraient pas connaître une situation telle à celle de l'année dernière.

Mais le temps fait ce qu'il veut et l'homme, malgré les progrès des technologies, n'a pas de maîtrise dessus.

LES NOMS DE FAMILLE

L'**onomastique**, science des noms de famille ne date que d'un siècle. Beaucoup d'études ont été publiées. Si pour beaucoup de noms il y a accord sur les origines, les thèses évoquées sur certains noms sont contradictoires. Pour d'autres les origines restent encore mystérieuse.

La plupart des noms de familles étaient à l'origine des noms communs (parfois teintées d'origine locale occitanes, normandes, bretonnes ou autres), ou des prénoms.

Aujourd'hui, selon les statistiques de France Télécom, le nombre de patronymes s'élève à 800 000 noms différents en France, dont 500 000 ne sont représentés qu'une fois, et beaucoup sont menacés de disparition..

Aux alentours de l'an Mil, les gens, suivant le modèle des envahisseurs germaniques, portent un seul nom, comme un prénom. Mais en moins de deux siècles, les choses vont se compliquer, car les possibilités se sont appauvries. On ne porte plus les prénoms qui n'ont pas « marché ». D'autres sont devenus très à la mode Raimundus, Bernardus, Guillgelmus.

Et pour cela à partir du XI siècle se développe le phénomène des **surnoms ou sobriquets** qui ont de multiples origines, occitanes langue parlée dans notre région.

D'après Jacques Astor qui a publié un dictionnaire des noms su SUD, les noms de famille se sont fixés pour la plupart au XIII siècle. A partir de LouisXI, normalement il fallait demander l'autorisation pour changer de nom. Ces « surnoms doivent vraiment attendre le XVI siècle pour devenir héréditaires, d'abord dans les familles nobles, puis dans toutes les classes sociales. **En 1539, l'édit de Villers Cotterets fixe le patronymes** sans toutefois leur attribuer une orthographe définitive. Ainsi il est à peu près certain que des noms voisins de CRANSAC, comme CRAYSSAC, CARCENAC, CAYZAC, peuvent avoir les mêmes origines.

D'autre part, les femmes avaient un nom de terminaison différente ; comme actuellement dans certains pays de l'Est. Ainsi on note entre 1600 et 1700 que **les femmes CRANSAC sont nommées Cranssague**, Gary - Garine, Escourbiac - Escourbiague, Bonnet - Bounette, Albinet - Albinette....

C'est la loi du 6 Fructidor an II (23 Août 1794) qui pose le postulat de l'immutabilité des noms de famille et fait obligation aux fonctionnaires d'orthographier correctement le nom des citoyens, et si ce n'est pas le cas, les peines sont sévères : 6 mois d'emprisonnement, amende égale au quart des revenus

Ce n'est toutefois qu'avec **la création des livrets de famille en 1877** que l'on voit l'orthographe des patronymes se fixer définitivement, et force probante officielle depuis 1954 seulement. C'est très récent dans l'échelle du temps

Pour les enfants naturels nés de père théoriquement inconnu (non reconnus), une idée répandue prétend que le nom donné tentait de se rapprocher de celui ci, soit par jeu de mot, soit par anagramme. Souvent ces enfants ne portaient qu'un prénom qui devenait leur patronyme pour les hommes à leur mariage : Auguste, Augustin, Gaston, François, Nicolas (prénoms qui sont devenus de noms).

Pour les enfants trouvés, le nom était fantaisiste : Larrivé, Lavenue, Trouvé, Troubat ou lié à un événement précis. Pendant la révolution le calendrier républicain était source importante d'attribution de patronymes.

➤ **Les noms de lieux sont très utilisés :**

La ville, le village la province :Toulza, Lebreton, Limouzy, Milhau, Villefanque, Recoules, Roupeyroux, Trémouilles, Souyris, Mayran, Laissac, Albigès.....et certainement CRANSAC, la ville et Les Thermes existaient avant 900.

La maison : Casanova, Casagrande

Le lieu géographique : allant jusqu'à la parcelle cultivée, ou a des particularités géographique : Canredon (champ rond), Courrèges(langue de terre toute en longueur). Allez savoir pourquoi une première personne a été baptisée ainsi !!! On dit que ces noms encore plus que d'autres sont dus au hasard. D'autres origines de lieux sont caractéristiques de notre région : Puech, ou Delpuech, Pouget (petit Puech), Mas, ou Delmas, (de la ferme, du hameau), Delmur, Dupuy, Dutour. Roques de roc, idée de château , Rouqeyrol

Le Couderc était un lieu géographique particulier : le champ communal, ou on rassemblait les troupeaux. On a donné ce nom à celui ayant bâti autour de ce champ : Jean, puis Jean del Couderc, puis Couderc. C'était un peu la même chose pour Bosc par exemple.

Pour certains cas il y a va et vient entre nom de personnes et nom de lieux : Marcellus-Marcillac, Calmont, Castelnau sont des noms de lieux et personnes.

Patronymes « d'origine végétale » très présents en Aveyron : Les noms venant d'arbres ou plantations très nombreux en Aveyron : Bosc, Bousquet, Fraysse (frêne), Frayssinet (petit bois de frêne), Noyer, Castanier, Pomarede (pommeraie), Garric (chêne) Camboulives (champ d'oliviers), Lacombe, Lalande, Ginestet (genêts), Bes, Besset, Delfau, Espinasse, Vergnes, Nespoulous....

➤ **Nom de métier ou de dignité** : voir a part pour les métiers agricoles)

Le plus utilisé de tous est très nettement FABRE, Fabry, forgeron, ou Faivre, Lefèvre, ou Faure dans d'autres régions.

En Aveyron d'autres noms ont pour origine le métier : Teyssedre (tisserand, ou autres noms dans d'autres régions) Molinier, Mouly (Meuniers), Sabathier, Cordonnier, Parayre (pareur de draps), Carrier, Taillefer, Traynier, Tranier.....

En ce qui concerne les dignités sont concernés les noms de VIGUIER (justice), REY, rien à voir avec le roi (qui en fait étaient des chefs de jeunesse ou des « meneurs » pour des fêtes populaires), mais aussi Comte, Marquès, Leduc, Régis, ou des symboles: Couronne, Laur; Ramel

➤ **Surnoms dus à une particularité physique** : (très nombreux)

Leborgne, Leblanc, Lebègue, Roux, Leroux, Roig, Nègre, Bru, Brun, Petit, Legrand ou Grand, Calvet, Chauvet, Pelat, Blanc, Blanquet, Capgras, Grasou à un trait de caractère Bon, Bonnet, Malet, Lamoureux ou au comportement de son épouse Cocu (j'en ai connu un qui portait ce nom et ce n'est pas évident), Cocard, Cornard....

Certains noms sont d'origine militaire : Jolicoeur, Laviolette....

➤ **Noms donnés à la construction ou travaux humains**

Capelle, Carrière, Coste(s), Cluzel, Crouzet, Lestrade, Hermet, Masnau, Mazars, Mazières, Soulier, Tourette, Viala, Bonneviale.....

➤ **Surnoms lié à un animal** (appellation occitane) Ces surnoms étaient souvent donnés à l'emporte pièce sans avoir toujours une raison valable : En Aveyron Raynal (la bête rusée), mais aussi Aussel, ou Loiseau, Mouysset, Moysset, venant de Mouchet petit faucon (nom occitan de l'épervier), Astorg (autour). Raynal et Mouysset étaient les ennemis des poulaillers.

On peut citer encore Loubet, ou Louvet, (petit loup) Cabal.....

➤ **Noms d'origines celtiques, pré celtiques, germaniques** :

Les dérivés de GER (lance) avec les transformations suivantes gair, gui, gi, gé :

Germain, Gérard, Géraud, Gerbaud, Germont, Guérin, Guiraud, Giraud, Girard, Giroux, Girbal

Les terminaisons en AL ou ail : Arnal, (aigle qui gouverne) Hérial ou Grimal. Ce dernier nom vient de GRIM : méchant, dur et « w AL don » : commander. Citons aussi Alibert (brillant), Albouy, Alary....

Les terminaisons en OUL indiquent une couche celtique : Routaboul, Griffoul...

KAL, puis Cau, attaché à la pierre : Causse, Caussinou, Encausse, Ancausse, Caussanel....

Autres noms : Azemar (père célèbre), Baudy, Foucras, Frezal (gouvernement hardi), Galtier (chef d'armée), Imbert, Ricard, Sigal....

➤ **Noms d'origine Gallo romaines** avec terminaison en AC

signifiant nom de domaine, basé sur un lieu précis ou en AN (Hérault, Aude) Gaillac, Bergerac, Souillac, CRANSAC, Laissac, Mauriac, Lezignan ; Pignan.....ou ARGUE (Camargue)

➤ **Noms à caractère mystique** (formant un vœu sur l'avenir de l'enfant)

Amans (qui aime Dieu), Astruc (né sous une nonne étoile), Bénazet (béné), Marguerite (perle), Miquel (qui est comme Dieu), Doumenge (béné du seigneur)

Pratique qui existait déjà chez les latins (Félix, Fortis, faustus, Martialis), chez les gaulois ou peuples germaniques : Robert (gloire brillante), Alfred, Ayffre, Affre (noble paix), Bermond (brillante protection), Bernard (fort comme un ours, Thierry (peuple puissant)...

➤ **Noms avec idée de diminutif**

IC ou Ric d'origine germanique

EC en Bretagne, AZ en Savoie.....

➤ **Noms de saints :**

Hilaire (Alary), Bernard, Carles, Dalmas, Francès, Genieys, Juéry (Georges), Géraud, Julié, Laurens, Marty, Robert

➤ **Les noms originaires de l'immigration.**

Exemple GARCIA est devenu le premier nom de l'Hérault, et 14^{ème} nom en France, Lopez...

➤ **Quelques particularités Aveyronnaises**

Certains noms sont dues au mois de naissance : Janvier, Avril ou April, May ou Mai, Juin, ou au jour Dijols vient de né le Jeudi., souvent jour de baptême d'un enfant trouvé.

D'autres viennent d'ailleurs, et on ne sait pas interpréter. J'ai trouvé pas mal de Pinochet en Aveyron du côté de Céor, Trémouilles, Comps la granville. En fait ce nom vient de Bourgogne, un individu est venu faire souche en Aveyron. Il s'agit d'un sobriquet Bourguignon, qui signifiait « vétilleux, perpigne, mauvais voisin, donc peu fréquentable ce qui était bien le cas de ce dictateur chilien pour ses opposants, mais la famille d'Augusto le Chilien, venait bien de Bourgogne.

En France, on en est loin en Aveyron, **40% des citoyens ont pour nom de famille un prénom** ou un ancien prénom. On trouve parmi les naissances en France, sur un siècle, entre 1891 et 1890 **dans les 10 premiers noms, 5 prénoms** : N°1 MARTIN (230 000 naissances), BERNARD N°2 (120 000), THOMAS N°3 RICHARD N°5, LAURENT N°10 (entre 95 et 105 000) Parmi les autres Petit, Durand, Dubois

Pour Martin, à l'heure Européenne, Martini ou Martino sont les premiers noms en Italie, et Martinez en Espagne.

Cela ne veut pas dire que pour les Bernard, Thomas, Richard, ces gens là soient d'origine germanique, mais que leur prénom il y après de 1000 ans s'est transformé en nom définitif.

Encore ne sont pas comptées les versions occitanes de ces prénoms, MARTY 3^{ème} nom aveyronnais, et autres versions régionales : Martinet, Martinat, Martinot, Martineau, Idem pour Bernat, Laurens.....Autre exemple : Jacques a donné Jacquet, Jaquier, Jacot, Jacquot, Jacquinet, Jacquard...

D'autres noms ont pour origine des prénoms qui sont parfois des saints. Jean, Jeanjean (fils de Jean) Robert, Vidal, Privat, Fleuret.....

Les CRANSAC en France et Aveyron entre 1891 et 1990 (source Internet)

Les CRANSAC totalisent 552 naissances dont 260 en Aveyron, (non compris ceux hors frontières, comme Argentine, Afrique du Nord....), **soit le 4255 rang pour les naissances en France. Pour l'Aveyron seulement :**

Période	Nombre	Rang
1891 – 1915	83	246
1916 - 1940	72	303
1941 – 1965	64	345
1966 - 1990	41	323
Total siècle	260	304

Les dix premiers noms Aveyronnais du siècle en nombre de naissances :

FABRE(3351) – BOUSQUET(2994) – MARTY(2816) – COSTES(2540) – DELMAS(2083)
LACOMBE(1945) – RAYNAL(1814) – DURAND(1742) – COUDERC(1582) – PUECH(1577)

De 10 à 25 : Soulié, Vidal, Boyer, Andrieu, Roques, Fraysse, Rey, Blanc, Pouget, Maurel, Mazars, Rouquette, Rigal, Carrière, Ginestet.

On trouve presque tous ces noms (en temps que conjointe ou enfants) dans la généalogie des Cransac).

Entre 1891 et 1915 on trouvait déjà les mêmes noms sauf Ricard(de 21 à 31^{ème}), et Calmels (de 25 à 35^{ème})

Répartition Départementale

	1891-1915	1916-1940-	1941-1965	1966-1990	total	%
Aveyron	83	72	64	41	260	47%
Tarn	3	26	22	16	67	12%
Hérault	14	8	10	3	35	6%
Paris*	6	8	11	10	35	6%
Lot et Garo	2	6	6	7	21	4%
Tarn et Garo		6	7	5	18	3%
Vaucluse	3	5	5	3	16	3%
Gironde	1		3	6	10	
Haute Garo	1		1	6	8	
Rég paris**	9	1	1	3	14	
autres	8	12	20	28	68	12%
TOTAL	130	144	150	128	552	
%nés en 12	64%	50%	43%	32%		

Autres départements : Loire7, Lot6, Haute Vienne5, Var4, Cher4, Bouches du Rhône4, Aude4, Nord3, Vienne3, Meurthe et Moselle3.... Indre, Indre et Loire, Eure et Loir, Rhône, Bas Rhin, Haut Rhin, Lozère, Haute Savoie, Vendée, Loire Atlantique, Gard, Puy de Dôme, Cantal, Saone et Loire, Charentes maritimes, avec 1 ou 2 naissances.

On est passé en Aveyron en un siècle de 2 Cransac sur 3, à 1 Cransac sur 3 né en Aveyron, C'est aussi le cas pour tous les patronymes spécifiquement Aveyronnais. Avant la révolution 100% des Cransac étaient nés en Aveyron.

*au début Vème, puis 13^{ème}

**Val de Marne, yvelines, Seine saint Denis

Des noms fréquemment trouvés en Ségala sur les communes ou paroisses où nous avons effectué des recherches spécifiques pour la généalogie des Cransac. Les gens ne se déplaçaient pas beaucoup. Exemples :

CASTANIER : Comps la grandville,

RECH : CROZES : naucelle, Camjac

TROUCHE : Durenque

CROS : Crespin, Castelmary

LOUBIERE : Centres Saint Just/viaur

CAMBOULIVES: Caplongue

CRANSAC : AURIAC, BEGON, LA SELVE

D'autres noms ont des spécificités dans le Nord Aveyron et on ne les retrouve pas sur Ségala : Ex : Bonal, Serres, Pègues, Franc, Rouquette....



Notice biographique

[2307] *CRANSAC*

Missionnaire

Cochinchine Occidentale - Saïgon

[2307] Paul, Louis, Alphonse *CRANSAC* naquit le 30 Janvier 1874, à Onet-le-Château, diocèse de Rodez, département de l'Aveyron. Son père était instituteur. Sa mère avait deux de ses frères prêtres. Alphonse était le second garçon de cette famille de sept enfants dont deux devinrent prêtres, et deux se firent religieuses.

Il fit ses études primaires à l'école de son père, et ses études secondaires au Petit Séminaire de Saint Pierre-sous-Rodez, où il se montra élève obéissant, docile et travailleur bien que d'un caractère un peu vif et turbulent.

Le 10 septembre 1893, il entra laïque au Séminaire des Missions Etrangères. Tonsuré le 23 Septembre 1894, Minoré le 21 Septembre 1895, sous-diacre le 27 Septembre 1896, diacre le 03 Mars 1897, il fut ordonné prêtre le 27 Juin 1897, reçut sa destination pour le Vicariat Apostolique de la Cochinchine Occidentale (Saïgon), qu'il alla rejoindre le 04 Août 1897.

Il arriva à Saïgon le 07 Septembre 1897. Pour s'initier à la langue vietnamienne qu'il eût quelques difficultés à apprendre, il fut envoyé auprès d'un prêtre du pays chez qui il séjourna peu de temps. En 1898, il devint professeur au Séminaire de Saïgon.

En 1899, le poste de Càu-ngan lui fut confié, il remplaça M.Benoit, son compatriote, quand celui-ci, malade, dût rentrer en France en 1900; quelques années plus tard, M.*Cransac* prit la direction de la paroisse de Ben-Tre, dans le district de Cai-mong. Vers 1905, épuisé, il dût partir en France pour refaire sa santé. Il y resta trois ans.

En 1908, à son retour, il fut nommé à Cholon où il ne resta que quelques mois, puis il reçut la charge de la paroisse de Tân-Hung, où il passa quatre ans. En 1913, il remplaça M.Bourgeois à Thu-Duc. En 1924, sa mauvaise santé l'obligea de nouveau à rentrer en France. De retour, en 1925, il reprit sa paroisse de Thu-Duc, où il fonda une crèche-maternité pour les enfants abandonnés. Très affable et très doux, il sut se faire aimer de tous dans toutes les paroisses où il passa.

Le 18 avril 1936, épuisé, il dut rentrer à la clinique Angier à Saïgon. Après plus de cinq mois de souffrance, il rendit son âme à Dieu, le 30 Septembre 1936.

CRANSAC Paul (1874 - 1936)

Fiche individuelle

Nom:	<i>CRANSAC</i>
Prénom:	Paul Louis Alphonse
Naissance:	30-01-1874
Commune:	Onet-le-Château
Diocèse:	Rodez
Département:	Aveyron
Ordination:	27-06-1897
Départ:	04-08-1897
Mission:	Cochinchine Oc.
Etat:	Vietnam
Décès:	30-09-1936
Sépulture:	Saïgon : Sémin. (urne 21) Ex Tombe 63

Notice nécrologique

M. CRANSAC MISSIONNAIRE DE SAÏGON

M. CRANSAC (Paul-Louis-Alphonse), né le 30 janvier 1874 à Onet-le-Château (Aveyron) diocèse de Rodez. Entré laïque au Séminaire des Missions-Étrangères le 10 septembre 1893. Prêtre le 27 juin 1897. Parti pour la Cochinchine occidentale, le 4 août 1897. Mort à Saïgon, le 30 septembre 1936.

Paul-Louis-Alphonse *Cransac* naquit le 30 janvier 1874 à Onet-le-Château, au pays de Rouergue, de parents très chrétiens. Son père était un de ces bons instituteurs de l'ancien temps qui, conscients de leur profession, savaient enseigner à leurs élèves la véritable science. Ce digne homme eut sept enfants, dont une fille qui ne vécut qu'un an ; les six autres trouvèrent dans la chaude atmosphère de la piété et des vertus familiales le germe d'une vocation : deux furent prêtres et deux devinrent religieuses.

Alphonse était le second garçon de cette belle famille. Jusqu'à l'âge de 12 ans, il resta à l'école de son père ; c'est à cette époque que le curé de la paroisse, pressentant en notre futur missionnaire une réelle vocation, conseilla aux parents de lui faire étudier le latin. Alphonse était un enfant vif et turbulent, mais toujours docile ; il aimait à prendre ses ébats à la campagne ou dans les bois. Un jour il faillit se noyer ; une autre fois, on dut le décrocher d'un arbre où il était resté suspendu par la blouse. Dès son entrée au petit séminaire Saint-Pierre, son caractère obéissant l'aïda beaucoup à être un très bon élève ; et, à la fin de l'année scolaire, le nom du séminariste figura souvent dans le palmarès. Tout jeune encore et sur le conseil de sa sainte mère qui avait deux de ses frères prêtres, les abbés Albouy, dont l'un est Aumônier de l'Hôtel-Dieu à Rodez, Alphonse fit partie de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, et fut toujours fidèle à réciter l'Ave Maria et l'invocation à la Sainte Vierge : « Vierge Marie, priez pour nous et pour les petits enfants infidèles. » Il n'est pas douteux que ce fut là le germe de sa vocation missionnaire. Il lisait les Annales et disait avec beaucoup de conviction : « Quand je serai grand, j'irai les délivrer, les sauver, ces pauvres petits. »

Il dut cependant lutter contre lui-même pendant ses classes de troisième et de deuxième ; il se demanda souvent, en effet, s'il aurait jamais le courage de quitter sa famille tant aimée et sa patrie pour suivre une si belle vocation. Les prières ferventes de sa pieuse mère devaient lui obtenir la lumière et la force dont il avait besoin en cette circonstance. A la fin d'une retraite sa décision fut prise ; désormais il suivra sans hésitation, dans le travail et la prière, la voie qui lui permettra de réaliser son idéal missionnaire. Le grand esprit de foi de chacun tempéra la douleur de la séparation, mais le sacrifice fut très pénible pour M. *Cransac* qui toujours eut pour les siens une grande affection.

Il entra au Séminaire des Missions-Étrangères en septembre 1893 et y fit consciencieusement ses études ecclésiastiques. Aimable avec tout le monde, de caractère gai, il continua à se faire aimer de tous ses confrères. Plus tard, il reçut sa destination pour la Mission de Saïgon, où il arriva le 7 septembre 1897. Comme tous les jeunes missionnaires, il fut envoyé dans une cure pour apprendre l'annamite auprès d'un prêtre indigène ; il y resta très peu de temps, car il manquait un professeur au séminaire et ce fut lui qui occupa la place. M. *Cransac* n'étant pas du tout musicien, eut d'assez sérieuses difficultés pour apprendre la langue chantante annamite ; toutefois, il ne se découragea jamais, si bien qu'il arriva à se faire parfaitement comprendre par les indigènes.

En 1899, le poste de Càu-ngan lui fut confié par son supérieur, tout proche de M. Benoît, qu'il remplaça provisoirement quand celui-ci dut rentrer malade en France. Quelques années plus tard, il prit la direction d'une petite paroisse du district de Cai-mong (Bentré) où il n'y avait certes ni confort, ni ressources ; mais cela importait peu au jeune missionnaire, n'écoulant que son zèle et son esprit de sacrifice. Il ne s'occupa pas assez de sa santé et se laissa manquer de tout. Quand le Vicaire Apostolique s'en aperçut, il était déjà trop tard ; épuisé et malade, M. *Cransac* dut rentrer en France, où il resta trois années. A son retour en mission, en 1908, il fut nommé à Cholon, près de Saïgon ; il n'y passa que quelques mois, car la paroisse de Tân-hung avait besoin d'un curé. Il demeura dans ce poste quatre ans, puis dut aller remplacer M. Bourgeois à Thu-duc. Les œuvres qu'il y établit le fixèrent là jusqu'à la fin de sa vie. En 1924 sa mauvaise santé l'obligea de nouveau à rentrer en France où il arriva pour recevoir le dernier soupir de sa mère mourante.

L'année suivante, M. *Cransac* retourna à son poste de Thu-duc, fonda une crèche pour y recevoir les nombreux enfants de païens moribonds, et y adjoignit une maternité dont il confia la direction à l'une de ses anciennes paroissiennes de Tân-hung, sage-femme diplômée et personne très dévouée. Cet établissement, toujours prospère, rend de très grands services à l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

Très affable et très doux, M. *Cransac* sut se faire vraiment aimer des chrétiens dans toutes les paroisses où il passa. Plusieurs de ses anciens paroissiens, qui le connaissaient depuis plus de 30 ans, venaient de temps en temps le voir à Thu-duc ; ils le visitèrent souvent pendant sa longue maladie et plus tard assistèrent en larmes à son enterrement. Malgré un état de santé très précaire, il se dévoua toujours pour les âmes avec un zèle ardent, et un de ses grands soucis fut la crainte de ne pouvoir faire tout le travail qu'il désirait accomplir. Complètement épuisé, il dut entrer à la Clinique Angier de Saïgon le 18 avril 1936 ; ce fut son dernier séjour en mission, et après plus de cinq mois de souffrance, il rendit sa belle âme à Dieu qui a dû ouvrir les portes de son Paradis à celui qui, toute sa vie, fut plein d'ardeur pour sa gloire et pour le salut des âmes.

Testament de Pierre Cransac curé de Laromiguière, près du TRUEL

TEXTE INTEGRAL. J'ai juste rajouté quelques accents pour plus de lisibilité : « mots entre guillemets ou italiques incertains et incompris »

L'an mil sept cent quarante un et treiziesme jour du mois de Juin, avant midy, Régnant Louis quinziesme par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre dans la ville de Cassaignes Begonhes en Rouergue etude et par Devant moi notaire royal et présents les témoins bas nommés a esté constitué en la personne dudit Pierre Cransac prêtre et curé de La Roumeguiere lequel Estant en Bonne Sante et en ses bons sens parfaite mémoire connaissance et entandement craignant d'estre surpris de la mort certaine et de l'heure décidée incertaine et afin qu'après son décès il n'y ait procès ny discord entre les parents a fait et ordonne son testament non curatif, et dispositions de dernière volonté en la forme et manière qui suit,

pour un premier a fait le signe de la croix sur sa personne et recommandé son ame à Dieu et a glorieuse Vierge Marie et à tous les saints et toutes les saintes du paradis les priant d'intercéder pour luy et à l'heure de sa mort,

pour un second, veut et ordonne que quand plaira à Dieu séparer son ame de son corps que celui cy soit porté et renfermé dans l'esglise de St Martial dudit la Roumeguiere et tombeau de ses prédécesseurs et que les honneurs funèbres luy soient faites dans ladite esglise suivant sa qualité et en messes hautes et que les messieurs pretres du voisinage soient appelés a sa sépulture et nonnaine « *bout* » et de nonnaine et « *Bout* » dans le mois en nombre de quatre cy donne et legue aux « *plats* » qui estant tant dans ladite esglise Saint Martian, que celle de Saint Estienne de Rouffeniach dix sols à chacun payable par une seule fois dans le lieu de son décès

plus veut et ordonne que son héritier soit tenu de distribuer pendant cinq années de suite un cestier seigle qu'il a donné en faveur de sa ville que ledit héritier sera tenu de faire mettre en pain et ensuite le fera distribuer un jour de Dimanche a la sortie de la messe de la paroisse et ce environ Saint Jean

plus donne et lègue à Anne, Cecille, Jeanne et Marianne Cransac ses niepces filles à feu Antoine de Sauguieres ses niepces et a chacune d'icelles la somme de vingt livres payables lorsqu'elles viendront à se marier et à Pierre et Jean Cransac aussi ses nepveux et fils au dit (*dans le texte : il s'agit d'Antoine, pas de confusion*) la somme dix livres payables lorsqu'ils viendront à se marier et pour mieux dire payable auxdits legats dans l'an de son décès, plus donne et lègue à Jean, Marie, Jeanne et Magdeleine Cransac ses sœurs à chacun et chacune d'icelle la somme de dix livres payables de mesme dans l'an de son décès, plus donne et lègue à Jeanne, Elisabeth, Marie et Cecille Brengues, ses niepces filles à Jean jacques Brengues des Mazels paroisse dudit La Roumeguière à chacune d'icelle la somme de dix livres à chacune

payable de mesme dans l'année de son décès, plus donne à Catherine Pomarede, aussi sa niepce, fille à Joseph Pomarede de Sauguières la somme cinq livres payables de mesme dans l'an de son décès, plus donne et lègue aux filles d'Estienne Carcenac et Madeleine Cransac a la Pailhousie et à chacune d'icelle cinq livres payables de mesme, plus donne et lègue à Marie et Catherine Gaubert ses niepces du village de la Raffinie et à chacune desdites la somme de cinq livres payables de mesme, plus veut et ordonne que son héritier soit tenu de luy faire dire cent messes après son décès dans l'esglise dudit La Romeguiere la moytié hautes, l'autre moytié basses toutes de requiem les susdits légataires à fait ledit Pierre Cransac à ses sœurs nepveux et niepces pour tout droit d'institution à part et portion héréditaire plus donne et lègue pour mesmes droits d'institution a tous ses autres parents « *présentant* » droit en ses biens cinq sols à se les diviser entre eux payables lorsqu'ils le demanderont et en tout ses autres biens voix, droits et actions, meubles et immeubles (*voix droits et actions : répété dans le texte*) a ledit Cransac fait et justifié et a sa propre..... nommé pour son héritier universel et général a savoir ledit Antoine Cransac son nepveu dudit village de Sauguières pouren faire a ses plaisirs et volontés a la charge portant de satisfaire avec de plus

..... révoquant et annulant tout autre testament codicille et autres dispositions qu'il pourrait avoir cy devant fait voulant que le présent vaille pour testament codicille et par autre meilleure forme que de droit pourra valoir en cas de mort et a prié les témoins bas nommés qu'il a luy mesme fait appeler pour être mémoratifs et moy notaire de luy en retenir acte que luy ay concédé fait et récité en personne de Pierre nadal Tournemire prêtre, Docteur en théologie curé de saint Amans Salmiech et de Barthelemy Cransac prêtre et vicaire régent du lieu de la Selve, de Pierre Cransac prêtre et vicaire de Bégon et Tomas Canac bourgeois du lieu de Lédergues de Pierre Bonnet de la presente ville de Sauguières, ledit Cransac testateur et Jean Arnal travailleur du village del Ventajou paroisse de Caplongue qui requis de signer a dit ne savoir et moi Amans Bernard Berengues notaire Royal dudit Cassaignes soussigné.

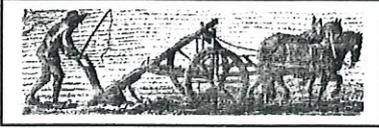
273

... par Barthelemy Cransac prêtre et vicaire régent du lieu de la Selve de mesme Cransac prêtre et vicaire de Bégon de mesme bourgeois du lieu de Lédergues de mesme le curé de la ville susdite, avec ledit Cransac testateur et Jean Arnal travailleur du village del Ventajou, curé de Caplongue qui requis de signer a dit ne savoir et moi Amans Bernard Berengues notaire Royal dudit Cassaignes soussigné.

P. Cransac curé Tournemire curé
 Cransac prêtre Canac
 Bonnet Berengues

LABOUREURS et PRATIQUES CULTURALES

(avant la mécanisation)



Les premiers laboureurs vivaient il y a 8000 ans, au néolithique, en Europe de l'Ouest. C'est l'apparition de l'agriculture, la domestication des animaux, la sédentarisation de l'habitat, avec conservation de nourriture, greniers, silos.

On trouve trace de la fonction à la formation de Rome, Romulus traçait déjà un sillon avec charrue, 753 ans avant Jésus-Christ.

En l'an Mil, le paysan s'est adapté à l'environnement, se l'est approprié. Le paysage est constitué de beaucoup de forêts (l'Aubrac est une forêt, défrichée plus tard par des moines aussi paysans), et de villages dans les clairières. La maison, en pierre dans le sud, était au milieu d'une parcelle cultivée, enclos avec élevage et jardinage, pour l'alimentation quotidienne. Au delà du village forêts et ruisseaux servaient à chasse, pêche et braconnage. Les espaces cultivés autour étaient constitués de céréales, froment, seigle, orge, avoine, épeautre... et vignes en régions viticoles et coteaux.

Les cultures vont beaucoup se développer au XV et XVI siècles, les moulins aussi. Le rendement était de 6 à 8 grains récoltés pour un grain semé, multiplié par 2 depuis l'an mil. Sully ministre d'agriculture d'Henri IV, déclara « labourages et pâturages, sont les deux mamelles de la France »

La famille paysanne

Elle était nombreuse. Grands-parents, enfants et petits enfants habitaient sous le même toit. C'est l'homme le plus ancien qui commandait. Les couples avaient en moyenne entre 4 et 7 enfants, mais beaucoup mouraient en bas âge. Souvent les tablées étaient de 20 personnes, en particulier au souper, ou toute la famille était réunie, le père en bout de table, du côté du feu, la femme à portée des plats pour les servir .

Les femmes avaient une participation très active au travail, à proximité des bâtiments, pour en même temps surveiller les enfants, préparer les repas, faire le ménage. Elles nourrissaient les volailles, tondaient les moutons, trayaient vaches et chèvres, participaient aussi à la garde des troupeaux et au gros travaux, fenaison, moisson, vendanges, semailles...Elles réalisaient aussi des travaux de transport de bois, de réfection des murets.

L'espérance de vie, compte tenu des mortalités en couches , ou quelques jours après, et de la pénibilité de toutes leurs activités, était bien inférieure à celle des hommes, rapport largement inversé aujourd'hui. De plus l'homme était le maître et les violences conjugales, soit après boire, soit parce que l'homme considérait que la femme n'en faisait pas assez, n'étaient pas rares et sur ce point cela n'a pas beaucoup changé, hélas.

Le Paysage agricole

Le modèle bocager, ou des enclos dominait, les parcelles étaient petites, closes par des haies vives végétales (Ségala), ou bosquets avec des arbres vitaux qui constituaient des ressources : fruits (pommiers, pruniers, châtaigniers, noyers), ou bois (de chauffage ou de construction), des abris pour les animaux. Tout devait être utile et était utilisé.

Le morcellement était lié aux héritages, partages familiaux et à la nature du terrain. Tout était important, les jardins nourriciers, les cultures vivrières de céréales, les châtaigneraies, arbre à pain, les canibières, appelées souvent « cambou », champs ou on cultivait le chanvre textile matière première des tisserands pour s'habiller (non parlerons de ce métier dans une prochaine gazette) et non le cannabis.

La polyculture était basée sur des assolements biennaux ou triennaux. On ne pouvait ensemer de blé le même champ deux ans de suite. La parcelle restait un an en jachère qui était pâturée. Le moindre espace, la moindre parcelle était cultivée pour nourrir famille et bétail. On estimait les surfaces en arpents, en sétérées, ou autres termes régionaux, qui n'avaient pas partout la même valeur. De même, la nature du sol, la quantité de cailloux, la pente, la lourdeur due à l'humidité (mouillères) et d'autres facteurs faisaient varier la contenance réelle. Toute terre libre était convoitée, objet de spéculations, les conflits de voisinage, de bornage étaient fréquents.

Combien de paysans

Avant la révolution, on lit souvent que 90% de nos ancêtres étaient paysans. Cela est vrai, si par ces termes on appelle les ruraux, gens qui vivaient hors des villes peu nombreuses et peu

peuplées. Ce rapport est quasiment inversé aujourd'hui. « D'un excès à l'autre ». Le dépeuplement de nos campagnes peut être interprété dramatiquement pour le 21^{ème} siècle, plus d'écoles, plus de médecin, plus de curé, plus d'instituteur, plus de services, la poste, téléphone portable, internet, vie sociale devenue impossible. Certaines zones Aveyronnaises comptent moins de 3 habitants au km², Aubrac, Haut Lévézou, Causse Noir....

En fait avant la révolution, sur 26 millions de français, 22 étaient ruraux, et on totalisait près de **15 millions de paysans (60% de la population)**

L'agronomie en 1839

La production végétale en Aveyron est décrite en 1839 par A RODAT de la société centrale d'agriculture, publié aux éditions Carrère). Cela nous dépeint une **perception de l'agronomie assez solide à l'époque, et indique que les paysans ont toujours eu « les pieds sur terre » et sont observateurs.**

Je cite: il ne suffit pas de disposer la terre à la production par le travail, il faut encore la fertiliser par les engrais, et corriger les vices qu'elle peut avoir par les amendements. (Cela avant que les engrais chimiques existent).

Engrais=toute substance qui améliore les récoltes, agissant comme stimulant ou médicament : effet rapide

Amendement : substance qui modifie la nature du sol, corrige les vices et donne les quantités qui manquent : effet lent (précurseur du chaulage)

L'engrais usuel est le fumier qui provient des animaux de la ferme. Sa qualité est variable. Le fumier de bœuf agit faiblement en sols siliceux et schisteux(Ségala), satisfaisant en sols calcaires.

Le meilleur fumier est celui de pigeon connu sous le nom de colombine (aujourd'hui guano), augmente la quantité de vin, suivi du fumier de poule appelé « galinasse ». Le troisième fumier est celui des bêtes à laine, puis ânes et mulets, chevaux. Celui de porc est très actif si on l'emploie frais (*idée de lisier*). Le fumier se bonifie dans les tas, par strates en mélange de divers animaux. Mais attention, il faut de grands tas, car la fermentation par exposition au soleil, et à l'humidité entraîne des pertes: recouvrir le tas en été de fougères, genêts.

La litière (paille) est utile pour la santé des animaux, augmente la quantité et la valeur du fumier. (Mais le plus souvent les animaux la mangeaient, et c'est les feuilles ou fougères, ou pousses tendres de genêts qui servaient de litière)

Là où il n'y a pas de litière, les urines très riches se perdent, ou parfois évacuées directement dans les parcelles par des systèmes de rigoles.

Un usage très vicieux est de laisser le fumier très longtemps en petits tas appelés « fougères », perdant aussi la moitié de leur valeur. La place où ils restent est sur-engraissée, avec du blé en touffes trop grasses au milieu d'une végétation maigre. Il faut éparpiller les petits tas immédiatement. Il faut veiller à ceux qui épandent le fumier (à la main en général), le brisent en lambeaux avec uniformité sur tout le champ.

Dans les pâtures, il vaut mieux parquer les animaux pour concentrer les crottins en déplaçant régulièrement les parcs pour fertiliser tout le pré (très pratiqué en montagne)

Les excréments humains constituent un engrais infiniment énergétique, que l'on emploie dans leur état naturel. A la sortie des latrines on les désigne par le mot gadoue. On les expose à la dessiccation qui les transforme en poudre inodore, appelée poudrette.

Tout doit être récupéré, immondices de la basse cour, balayures de cuisine, rognures de cuir ou d'étoffe, cendres, tout doit être mis au tas de fumier.

Le fumier est le Dieu de la terre et on se plaint de ne jamais en avoir assez.

Pourquoi aujourd'hui, y affecter une idée d'opprobre, et de le qualifier de quelque chose d'ignoble, de nauséabond. C'est ce que pensent et disent aujourd'hui des citadins et médias, alors qu'on ne sait quoi faire des boues et rejets des stations d'épuration. Le fumier reste le meilleur des engrais, naturel, et il faut bien l'épandre, malgré les odeurs.

D'autres pratiques servaient à la fertilisation : **l'écobuage**, brûler les broussailles, est mis au rang des engrais, en détruisant les plantes grossières occupant le sol, les cendres sont très fertiles. De même l'enfouissement des plantes en végétation, appelé verdure (*aujourd'hui engrais vert*) était préconisé, en particulier, trèfle, sarrasin, fèves....

Le plâtre, début du chaulage, nourrissait le sol, Mais les quantités étaient faibles, et c'est le chemin de fer et le viaduc du Viaur, qui va multiplier l'arrivée de la chaux, en baisser

Le rythme du travail variait selon les saisons, les gros travaux s'étaient du printemps à la fin d'automne, avec les fenaisons, moissons, vendanges, labours, semailles.

Gel, sécheresse, manque d'eau, étaient à l'origine de famines et sur-mortalités. On trouve encore malheureusement cela au XXI siècle dans des pays du tiers monde, en particulier en Afrique.

Un gel très fort provoquait la destruction des cultures vivrières, des semis de céréales, mais aussi des dégâts dans les moulins, le gel des rivières, l'impossibilité de moulinier le grain, la perte de farines. La raréfaction faisaient augmenter les prix et les plus pauvres trinquaient sous forme de disette ou de famine.

Un gel tardif détruisait les futures récoltes de fruits et de raisin.

Une saison très humide provoquait des inondations, et des destructions de cultures.

Des années de famine restent mémorables. Entre 1691 et 1694, 3 années consécutives de très faibles récoltes. D'après l'intendant d'Auvergne de très nombreuses personnes ont été trouvées mortes, faute de manger.. On considère que 1,3 millions de personnes sont mortes de famine. Cela représenterait 4 millions sur la population d'aujourd'hui, considérable !!

L'hiver fût aussi glacial en 1709-1710, le gel avait tout détruit, les petits enfants mouraient de froid quelques jours après la naissance, de même que de nombreux problèmes pulmonaires chez les adultes. Beaucoup de cheptel a péri de faim.

D'autres années ont été brûlantes : 1509, 1516, 1520. 1540 a connu 9 mois de chaleur sans pluie, et ce n'était pas la faute de « l'effet de serre ». Il y a même eu beaucoup d'incendies, jusqu'au Cotentin. C'était l'année des « boutefeux »

Mais également 1636, 1718 (beaucoup de Cransac se sont mariés cette année là et bien sûr 2003.

Le mauvais temps était toujours perçu comme une malédiction divine, et on multipliait prières, messes, pèlerinages, et implorations divines ou célestes.

Le but de l'agriculteur était l'autarcie, de quoi nourrir sa famille avec sa terre, ses productions, céréales, fruits, légumes, volailles, œufs, lait, beurre, fromage, et peu de viande. Chataignes et noix (huile) étaient aussi très importants.

NOMS ayant pour origine les métiers de la terre

200 personnes s'appellent PAYSAN, 250 PAYSANT, 170 LABOUREUR, mais 5000 PAGES dans le midi.

Dans l'Ouest on trouve beaucoup de Metayer, Mesnager, Bordier, Bourdier, Granger, Closier, Censier, Fermier, Brassier, Chartier, Carretier, Ouvrier, Delouvrier.

Certaines dénominations sont très anciennes Vilain, Villain, Pradier, Terrier, Terrien.

Certains noms sont particulier à l'Alsace : Bauer, Meier, Hoffman, Reuter

Vallet, Valet, Varlet, indique la fonction de domestique

Beaucoup de noms viennent du gardiennage d'animaux : Pastor, Pastre, Pasturel, Bouvier(8300), Boyer(16500), Vacher(3000), Vachier, Toqueboeuf, Agulhon, Berger(10000), Bergeret, Bergeron, Bergereau, ; Chevrier(3000), Chabrier, Porcher, Loyer, Oyer(oies).

Noms liées à des activités saisonnières : Faucher, Meissonier, Métivier, Balavoine, Javel, Ligot.

En Normandie ces noms sont souvent précédées de LE : ex Levacher, Lemetayer...

Beaucoup de noms ont pour origine champs, terres et cultures, ou les arbres

Dupré, Deschamps, Malaterre, Gastine, Beauchamp, Duclos, Borderie Duprat, Delprat, Pradal, Pradel, Campet, Champmartin...., sans compter les appellations occitanes : Canredon, Courrèges...

Ségala (champ de seigle), Chamboulives, Camboulives, Verger, Couture (Lacouture), terres de bonnes culture, mais il n'y en avait pas en Aveyron

Les Arbres ou arbustes Pommier, Poirier, Prunier, Noyer, Chêne, Sapin, Genêts, Ginestet, Lehoux, Buis, Rozier et toutes les appellations locales occitanes ou autres, de la Bretagne à l'Alsace.

Il y a aussi les noms liées à l'activité viticole : Vigneron, Vignes, Lavigne, Latreille, Treilles, mais aussi Bouteille pour ceux qui aimaient bien le vin.

considérablement le prix, enrichissant considérablement le Ségala en même temps que l'arrivée des engrais chimique, à l'origine du formidable essor de l'agriculture au 20^{ème} siècle, bien aidé également par le développement de la mécanisation.

La moisson



C'est un moment de crise et d'anxiété. La réussite est obligatoire pour passer l'année.

L'instant de la maturité est difficile à saisir. Un proverbe disait que la pire des grêles était la faucille, appelée en occitan « fals ou boulon », sorte de coutelas recourbé en demi rond.

Récolté avant maturité, le grain se ride et la récolte est perdue. Si on laisse trop mûrir et que le vent solaire se lève, ou s'il arrive un orage violent, la récolte s'égraine, en particulier l'avoine très sensible. On a vu des gerbes récoltées le samedi de qualité excellente, et le lundi de qualité misérable (trop de rosée, de vent....)

C'était une affaire de spécialiste. Couper le blé à la poignée, le disposer en javelles bien sèches, avant de les lier en gerbes, avec de la paille (tout un art). Les gerbes étaient disposées en croix ou gerberons appelés « crouzels ». Les gerbes doivent être bien relevées, disposées presque perpendiculairement pour assurer la dessiccation des grains.

On transporte un peu plus tard et avec des charrettes, les gerbes bien sèches sur les aires à dépiquer et on les dispose gerbiers ou « plongeous », et le talent des maître valets était nécessaire pour réaliser cette construction provisoire. Si les gerbes ne sont pas sèches, ou le gerbier non étanche le grain va moisir, grosse catastrophe.

Avant l'apparition des batteuses, c'est soit le fléau qui est employé dans quelques cantons Aveyronnais, composé de branches de houx unies ensemble en faisceaux tirés de tiges sarmenteuses de ronces ou vignes.

Sur cause on fait fouler le blé par les juments couplées par 2, et on les fait trotter à la longe sur les gerbes dépliées, jusqu'à ce que la paille soit dépouillée du grain. On retourne fréquemment l'aire avec des fourches et on secoue. Après on trie avec « un ventaire » grains et glumes ou débris de paille.

Arrivée de la mécanisation

En 1853 à Rodez est exposée une machine entraînée par la vapeur, de marque RENAUD et LOTS construite à Nantes.

En 1868, une batteuse coûtait 2300 F, et une machine à vapeur (locomobile) pour l'entraîner 4600 F, prix départ usine.

Il avait fallu 5 semaines (2 pour monter à l'usine, 3 pour en revenir avec la batteuse), avec 2 paires de bœufs pour chercher une machine à Commeny dans l'Allier .

Tarif des battages 5F pour une demi journée de 6 heures, 8F pour une journée de 12 heures.

Les journées étaient harassantes. Le coût était faible par rapport à l'investissement.

Les cultivateurs ayant des petites surfaces devaient se grouper et transporter les gerbes au même endroit, pour assurer au moins une demi journée de travail.

La vie des paysans

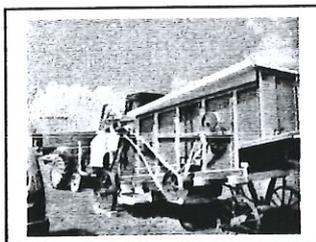
Elle dépendait entièrement du système d'exploitation, du sol du rythme des saisons, des aléas climatiques, mais aussi des contraintes du calendrier religieux.

Les congés n'existaient pas (le problème reste d'actualité pour les éleveurs). Le paysan se reposait principalement le dimanche, sauf dérogation exceptionnelle avec dispense obligatoire des curés ou avec la permission du Seigneur, et les nombreux jours fériés de l'Eglise, très nombreux et variables, suivant les diocèses, environ 50 jours par an.

Ces fêtes se succédaient au printemps : Pâques, Rogations, Ascension, Pentecôte, Fête Dieu. La Vierge et les Saints étaient honorés tout au long de l'année : Jean Baptiste, Pierre et Paul, Madeleine, Jacques, Laurent, Louis, ou autres Saints locaux : Hilarian à Espalion, Fleuret à Estaing, ou Léonard à Auriac l'église. Mais les fêtes étaient également nombreuses en hiver, de la Saint Eloi, à la Saint Nicolas, jusqu'à l'entrée en Carême en passant par Noël, la Circoncision, l'Epiphanie, La Chandeleur.

Pendant les jours de foire nombreux, le travail était réduit.

Souvent certaines dates étaient redoutées, car retenues pour payer loyers, impôts, redevances au Seigneur.



Les petites écoles d'Ancien Régime : *le cas de Réquista (Aveyron) (1^{re} Partie)*

L'Etat du diocèse de 1771

Pour tous ceux qui veulent se faire une idée du développement de l'instruction en Rouergue à la fin de l'Ancien Régime, la référence quasi unique est *l'Etat du diocèse de Rodez en 1771*⁽¹⁾. Les divers auteurs, qui ont utilisé les réponses des curés à l'enquête de Mgr. Champion de Cicé, avant ou après leur édition par L. Lempereur en 1906, ont dressé du Rouergue un tableau assez sombre. Certains l'ont même accentué : " Dans le Rouergue... il n'y avait pas une école pour 10 paroisses ", écrit Louis Lacombe⁽²⁾. Pourtant, si l'on refait les comptes à partir de ces mêmes réponses, sur les 445 paroisses du diocèse de Rodez, 71 possédaient au moins un maître ou une maîtresse d'école ou les deux à la fois. Il y aurait donc eu une école pour 6 paroisses et non pour 10. Et le rapport devrait être encore plus bas pour l'ensemble du Rouergue, parce qu'il y avait une plus forte proportion d'écoles dans le diocèse de Vabres.

Ceux qui voudraient bien projeter les résultats de l'enquête de 1771 sur une carte, pourraient remarquer que certaines régions auraient été mieux pourvues comme le Millavois, la vallée d'Olt et le Sévérageais. Il y aurait eu en revanche un certain vide allant des limites occidentales du Rouergue jusqu'aux alentours de Laissac. On noterait l'absence de régents dans le Ségala et en particulier dans les districts religieux de Naucelle, de Lédergues, de Ceignac, de Rieupeyroux, de Flavin et de Réquista. J'insiste sur le cas de Réquista. Les historiens n'avaient pas beaucoup progressé, dans leurs analyses, jusqu'à ces 25 dernières années. En 1977, un historien de renom a pu parler des " gueux " du Rouergue et de " l'arriération culturelle " de ce pays et conclure en liant arriération et pauvreté : " En 1771, un document extraordinaire fournit la preuve définitive de ce misérabilisme rouergat " ⁽³⁾. Si, contrairement à la thèse de L. Lacombe, l'arriération rouergate devenait pour lui un atout pour l'avenir, elle était toujours posée comme un fait indiscutable. On verra ce qu'il faut en penser.

Frappé comme bien d'autres par ces propos, j'ai eu l'occasion de dire d'abord que dans une société, où la quasi totalité de la population parlait la langue d'oc, la transmission de la culture se faisait essentiellement dans cette langue. Il faut donc parler d'autre culture et non d'inculture ou de retard culturel. J'ajoute – et nous en sommes de plus en plus persuadés – que la transmission du savoir ne se faisait pas à l'école seulement. Le petit paysan du XVIII^e siècle connaissait plus de plantes par leur nom et par leurs vertus que les écoliers d'aujourd'hui, pourtant surinformés. Et ce savoir lui fournissait un pouvoir direct sur la réalité qui l'entourait. Ces deux remarques devraient déjà permettre de relativiser toute enquête sur l'enseignement de jadis.

Depuis quelques temps, des historiens ont abordé l'enquête de 1771 en utilisant soit la critique interne (toutes les réponses n'ont pas la même signification ni tous les faits la même valeur), soit la critique externe (d'autres sources permettent de compléter ou de contredire les réponses de 1771). Au service de la première, la cartographie constitue une excellente méthode d'analyse, surtout si l'on rapproche l'existence des écoles de deux autres séries de faits : la densité de la population et l'importance en 1976⁽⁴⁾ de la population agglomérée. La carte publiée par R. Chartier, M.-M. Compère et D. Julia, fait apparaître nettement que les secteurs où la population était en majorité réunie dans des chefs-lieux étaient également ceux où les écoles étaient les plus nombreuses. Sur les 445 paroisses du diocèse de Rodez, près de la moitié avaient un chef-lieu inférieur à 175 habitants et un habitat très dispersé : 15 paroisses de cette catégorie seulement possédaient une école. Les 17 paroisses dont le chef-lieu rassemblait plus de 800 habitants étaient au contraire pourvues d'écoles à 90%. On pourrait d'ailleurs améliorer l'analyse de nos trois auteurs, en ajoutant à leur tableau les paroisses pour lesquelles nous n'avons pas conservé de réponse dans *l'Etat de 1771*, comme Saint-Geniez d'Olt ou Villefranche-de-Rouergue, et pour lesquelles personne

ne doute de l'existence de plusieurs établissements d'enseignement de grand rayonnement. On doit donc arriver à des taux bien supérieurs. Quoiqu'il en soit, cette première analyse permet déjà d'éclairer le tableau.

J'ai ajouté dans *l'Histoire du Rouergue*⁽⁵⁾ deux éléments de critique externe, que je me permets de reprendre :

- Le premier a trait à la date de l'enquête de Champion de Cicé. Elle venait au lendemain d'une crise grave, dont les répercussions ont été constatées ailleurs, y compris dans le domaine de l'enseignement⁽⁶⁾. Des écoles disparaissent (ou sont réputées disparaître) avant 1771, telles celles d'Entraygues, Peyrusse, Sauveterre, Compeyre, etc. Et juste après, les rétablissements sont nombreux : Entraygues, Peyrusse, Compeyre... par exemple. Des créations auront lieu tout de suite après. Aussi l'année 1771 est-elle une mauvaise année témoin pour se faire une idée de l'enseignement au XVIIIe siècle.

- Le second élément critique me paraît encore plus fort. Nous avons la preuve que des écoles existaient en plusieurs lieux pour lesquels nous avons des réponses négatives. La question n'a pas été comprise de la même façon. Certains curés n'ont cité que les maîtres ou maîtresses rémunérés par les communautés et agréés par l'évêque. On sent dans ce domaine la prudence ou l'inhibition d'hommes qui redoutent des reproches en retour, pour eux ou pour leurs paroissiens. N'allait-on observer que les maîtres n'étaient pas approuvés, que le curé n'avait pas fait son devoir de contrôle et d'information, que la communauté ne respectait pas les ordonnances royales sur le montant minimum obligatoire du traitement des maîtres ?

Tout ce que je viens de dire, je pourrais l'appuyer sur de nombreux exemples. Mais la meilleure méthode est sans doute de prendre un fait, de l'examiner le plus complètement et d'en tirer toutes les leçons possibles. Cette façon d'exposer ne m'empêchera, à l'occasion, de citer d'autres cas. Celui de Réquista m'a paru particulièrement intéressant. La réponse à l'enquête de 1771 est négative. Nous sommes dans ce Ségala, qui est réputé le secteur noir de l'instruction avant 1789 et dans un district apparemment dépourvu de toute école. On verra que la réalité fut tout autre.

Les écoles de Réquista de 1543 à 1750

La paroisse de Réquista avait 780 habitants en 1771. Il est vraisemblable que, comme toutes les villes d'ancien consulat, celle-ci a eu des petites écoles au Moyen Age. Mais nos archives sont peu nombreuses pour cette période. Le premier régent que je connaisse est, en 1543, un certain Guilhem Calmels, clerc, originaire du mas de Blayac, dans la paroisse de Saint-Rome de Cernon. Faute de sources, nous devons attendre 1669 pour trouver son successeur, Me Guillaume At ... Les régents, maîtres d'écriture, sont particulièrement discrets dans nos archives. A partir de la fin du XVIIe siècle, grâce aux papiers consulaires que nous avons conservés, les exercices des régents connus s'enchaînent les uns aux autres : ce sont Louis Salacrous, de Carcenac - Salmiech, 1692-1693, Guillaume Barthe, de Saint-Sernin, 1694-1695, Gabriel Valette 1700-1702, Louis Poussenq, de Cassagnes, 1711-1715, Joseph Paulhet, de La Selve, 1715-1717, Joseph Puybasset, 1717-1718, Pierre Ginestoux, 1744... Sans en connaître les noms, nous savons que des maîtres se trouvaient à Réquista en 1739 et en 1748. Après cette date, les archives qui nous auraient renseignés de façon immédiate manquent...

Des neuf régents que j'ai cités, cinq sont clercs et parmi eux se trouve un diacre ; les quatre autres sont indéterminés. Mais il est vraisemblable que les clercs ont été nombreux et ont formé la majorité de la profession au moins jusque vers 1750. Trois viennent du Ségala oriental, autour de Cassagnes, un de Saint-Sernin-sur-Rance. La provenance des autres nous est encore inconnue. Il est bien évident qu'il y a un lien entre le pays d'origine et la qualité de clerc. Pour les clercs pauvres issus de ce Ségala oriental, la régence des écoles pouvait être un moyen d'acquérir un titre presbytéral, en plaçant des économies de côté, tout en continuant de se former : ils pouvaient en outre mettre à profit des vacances de quatre mois. La place de régent - nous le savons par ailleurs - était plus facilement accordée par les communautés à un clerc qu'à un laïc. Le premier offrait des garanties intellectuelles et morales, qui étaient exigées pour parvenir au sacerdoce. Il avait sans doute moins de besoins d'argent et de stabilité qu'un homme marié qui avait charge de famille. Son état le rendait plus mobile et c'était un avantage : la régence n'était qu'un stage et le revenu alloué par la communauté pouvait donc

servir à tour de rôle à un plus grand nombre d'étudiants. Aux alentours de 1750, la difficulté pour la communauté de payer intégralement le salaire d'un régent entraîna la laïcisation de la fonction. Celui-ci, obligé de trouver ailleurs une autre source de revenus, dut exercer d'autres tâches incompatibles avec l'état clérical. La fonction devint difficile pour les clercs et elle se privatisa en même temps. Nous y reviendrons.

L'école de Réquista était communale. Ce n'était pas le seul statut possible. A Lebous et à Lincou, dans le même district, on trouve des régents libéraux et laïcs. A La Clauze, les deux prêtres de la paroisse enseignaient gratuitement. Un peu partout, bien que cela ne soit pas dit, les prêtres instruisaient de jeunes garçons dans l'intention les pousser vers la prêtrise. Certains, en raison de talents personnels et d'un rayonnement intellectuel et spirituel, attiraient les candidats et dirigeaient de véritables écoles presbytérales, pépinières de prêtres, mais aussi de régents et de laïcs instruits. C'était le cas à Saint-Georges de Luzençon⁽⁷⁾ et peut-être à Curan et au Clapier... Cet aspect de l'histoire du Rouergue paraît encore à peu près inexploré.

Vers 1750, Réquista, malgré la dureté des temps, se souvenait de son rang, de son histoire, de son statut d'ancienne bastide, de ses privilèges et de ses établissements urbains (hôpital)... A côté du clergé, d'une petite noblesse, de juges et d'avocats, se trouvaient deux notaires, un médecin, au moins deux chirurgiens, des féodistes, des bourgeois, des marchands et des artisans... L'école faisait partie des institutions qui distinguent une ville. Les consuls le rappelaient régulièrement : *Il est important pour l'instruction de la jeunesse et [le] bien public d'y pourvoir...* (aux écoles) (1711).

Aussi le recrutement était-il affaire sérieuse accompagnée de précautions et de formalités concernant l'honorabilité du candidat. En 1711, Me Jean Delayre, procureur juridictionnel, recommanda Louis Poussenq *dont il a dit connoître parfaitement la capacité et mœurs*. Comme dans d'autres villes, on choisissait parmi les candidats concurrents. Et enfin on soumettait l'élu à l'examen du curé, chargé d'obtenir l'approbation de l'évêque, conformément aux ordonnances. En raison des difficultés économiques que connut le Ségala au XVIIIe siècle, le candidat qui

pouvait manifester le moins d'exigence financière avait peut-être auprès des consuls un argument aussi fort que ses connaissances et ses " bonnes mœurs " (entendre " saine doctrine ").

Le clerc était, nous l'avons vu, le candidat idéal. On signait avec lui un contrat d'une année. C'était la pratique générale, qui laissait à chacun sa liberté, aux consuls nouveaux celle de recruter éventuellement un régent moins-disant, au clerc de continuer sa marche vers la prêtrise, ou, à défaut, au régent laïc de trouver un poste plus honorable et mieux payé. Au contraire d'autres régions, la mobilité était la règle à Réquista et, au sud, dans tout le Saint-Africain : Camarès eut plus de 25 régents dans le courant du XVIIIe siècle !

Dans le cas de Réquista, il faudrait parler plutôt d'instabilité. Les archives que nous avons pour la période de 1692 à 1720 nous éclairent sur les dramatiques circonstances de ce fait. Disons d'abord que la communauté s'imposait, pour la maison d'école, 6 livres en 1694 et 10 livres à partir du début du XVIIIe siècle. Ce que nous savons du traitement du régent est beaucoup moins simple. Les consuls payaient 50 livres en 1692. Le régent d'alors Salacrous, ne resta qu'un an ou deux. Pour lui trouver un successeur, on augmenta le salaire : en 1694 Barthe eut droit à 60 livres. C'était encore faible, mais la communauté pouvait rappeler qu'elle louait le bâtiment d'école et qu'elle fournissait au maître *la dépense pour toute l'année*. Une décision royale de 1698 fixa le salaire minimum à 150 livres. Mes informations manquent immédiatement après, mais nous nous trouvons bien à 150 livres en 1708... C'est alors que s'engage l'histoire dramatique dont j'ai parlé.

Ne pouvant se tenir aux 150 livres, le conseil vota 120 livres seulement au budget de 1709. Incapable de respecter cet engagement lui-même, il ne paya au régent en 1713 que l'acompte qui était de la moitié, soit 60 livres. On prétextait que le maître d'école recevait aussi des honoraires des parents et que l'ensemble constituait un salaire convenable. Le régent, Louis Poussenq menaçait *journallement de quitter ladite charge et d'aller ailleurs prendre d'autre condition...*, si on ne revenait pas, non aux 150 livres fixées par le Roi, mais au moins aux 120 livres sur lesquelles on s'était accordé. La rétribution des parents était faible : insolubles pour la plupart, à cause de la grande misère

du temps et même que les vivres sont extrêmement chers, ils avaient retiré leurs enfants. Poussenq n'en avait plus que dix à douze. En contrepartie des 120 livres, il offrait de renoncer à ses honoraires particuliers... Alors, les enfants reviendraient et Réquista aurait des écoles peuplées comme il convient à son rang. On approuva ces paroles et on décida de rétablir le salaire de 120 livres. C'était le 13 février 1713. Le 8 octobre suivant, voyant qu'il n'était toujours pas payé et qu'il était endetté, désormais sans ressource, Poussenq vint en personne renouveler son discours. Emu, le conseil lui fit remettre les 60 livres qu'il lui devait.

Mais au budget de 1714, le montant des gages fut fixé à 60 livres. A la Saint Jean suivante, Poussenq prit le parti de s'en aller. Comme la communauté tenait à ses écoles et que cet avantage justifiait des sacrifices, on engagea un nouveau régent, Joseph Paulhet, avec un salaire de 100 livres. Comme ce n'était encore pas assez, on l'autorisa à percevoir des écoliers les rétributions habituelles : 10 sous par mois pour les latinistes, 8 sous pour les écrivains et 5 sous pour ceux qui apprenaient à lire. Avec l'enseignement du latin, on s'approchait du niveau du collège ! Au budget de 1717, on retomba à 60 livres. Paulhet partit lui aussi. Nouvel effort : Joseph Puybasset fut engagé en 1718 avec un salaire de 150 livres. L'intendant de la Généralité de Montauban avait-il fait entre temps quelque réprimande ? On revint néanmoins à 120 livres en 1719... Il n'est pas difficile d'imaginer les efforts pathétiques de cette communauté, s'efforçant de tenir son rang, cédant aux exigences raisonnables des candidats, incapable de respecter ses engagements et abandonnée par ses régents au bout d'un an ou deux. En 1720, on prit la décision courageuse de fixer le salaire à 200 livres. Cela entraînait un surcroît d'imposition. Peut-être prévoyait-on que l'on rognerait de toute façon et que si l'on partait de plus haut, on ne descendrait pas au-dessous du plancher légal. Les archives nous manquent pour la période suivante.

Une déclaration royale de 1728 rappela que ce plancher était de 150 livres. Ce fut désormais le prix inscrit à l'état des charges locales. Mais les retards étaient considérables, provoquant des départs douloureux... Le chapitre des frais scolaires devint aussi celui des dépenses imprévues. Les bureaux de l'intendant qui contrôlaient les budgets n'y voyaient que du feu. Mais presque tout passait en dépenses

imprévues. Pour survivre, il ne restait plus aux régents que deux solutions.

La première consistait à faire payer les usagers. Elle rendait tant bien que mal. La moyenne des naissances était pour la paroisse de Réquista de 20 à 30 par an. Si l'on compte qu'il y avait trois années de scolarité en général, mais que, pour des raisons diverses, un tiers seulement fréquentait l'école, cela ne faisait pas une recette considérable. Et c'était aléatoire.

La seconde solution était de se livrer à une autre activité. Dans beaucoup de petites paroisses, comme au Truel, le régent était prêtre, il était vicaire et, de ce fait, assuré en partie de son gagne-pain. Cette formule ne paraît pas avoir été tentée à Réquista faute, sans doute, d'hommes et de moyens. Il n'y avait donc de solution viable que pour un laïc capable de se livrer à d'autres activités rémunératrices. Et c'est ce qui eut lieu. En fait, la démarche fut l'inverse de celle que je viens de présenter. C'est parce qu'il y avait vacance des écoles et défaillance de la municipalité qu'un homme, que son métier ne payait pas suffisamment, vint prendre la place, pour laquelle il avait aussi du goût. Grâce à lui, la petite ville conserva la fiction des écoles d'autrefois, peut-être en échange de légers avantages (décharge d'impôts ?) et l'intendant continua de lire sur les " états des charges locales " le chapitre des écoles.

(à suivre)

Jean DELMAS

Notes

⁽¹⁾ L. Lempereur, *Etat du diocèse de Rodez en 1771*, Rodez, 1906, XVI – 775 p.

⁽²⁾ *L'Ancien Régime et 1789 en Rouergue*, 1889, p. 33.

⁽³⁾ E. Leroy-Ladurie, *La Pierre et le seigle...* 1977.

⁽⁴⁾ *L'Éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, 1976, p. 23.

⁽⁵⁾ Toulouse, 1979, p. 225-231.

⁽⁶⁾ Non seulement en Rouergue, mais dans d'autres régions, cf. Michel Feuillas, *Les Petites écoles d'Avignon au XVIII^e siècle*, dans *Actes du 95^e Congrès national des Sociétés Savantes*, 1970, t. I, p. 641 et suiv.

⁽⁷⁾ André Maury, *Registres paroissiaux et vie sociale au XVIII^e siècle*, dans *Revue du Rouergue*, 1967, p. 242-243.

Les petites écoles d'Ancien Régime : le cas de Réquista (Aveyron) (2^{ème} Partie)

L'école de Pierre Pascal (1764-1774)

En 1771, quand le curé de Réquista reçut l'enquête de l'évêque, il répondit "néant" à la question sur les écoles : il n'y avait plus de régent en titre, soumis à l'approbation du curé et de l'évêque et, en vérité, plus de dépense municipale, sauf sur le papier. Voilà ce que les historiens trop pressés ont pris pour argent comptant.

Mais l'école existait bel et bien ! Nous n'en aurions rien su, sans un précieux document conservé dans le Fonds Bouzat des Archives de l'Aveyron, le modeste carnet⁽⁸⁾ sur lequel le maître d'école de Réquista inscrivit de 1768 à 1774 le nom de ses élèves, leur niveau et les rémunérations correspondantes. A l'origine, le carnet devait commencer à 1764 (une mention y fait allusion) et peut-être s'achever bien après 1774. En tous cas, cette année-là est incomplète.

Ce maître s'appelait Pierre Pascal. Il était né à Connac le 3 janvier 1735⁽⁹⁾ et il était fils d'Antoine et de Cécile Jourda. Il épousa le 26 septembre 1765 Françoise Calas, fille de feu Pierre Calas chirurgien et de Françoise Bosc, de Réquista. Sa profession déclarée était celle de féodiste⁽¹⁰⁾ ou d'agrimenseur. On dira arpenteur sous la Révolution. Selon un recensement, il était veuf en l'an IV et il avait auprès de lui son fils Joseph, garde-magasin et instituteur.

Une allusion de son carnet datée de 1771, nous apprend qu'il travaillait alors à ses travaux d'arpentage, mettant à profit de longues vacances, qu'il faisait d'ailleurs traîner en toute liberté. Cependant, le carnet ne permet aucun doute, il était bien maître d'école : *Commencement des écoles de l'année... catalogue...* Le commencement était des plus variables : le 22 novembre 1768, le 3

novembre 1769, le 2 janvier 1771, le 3 décembre 1771, le 2 janvier 1773 et le 1er décembre 1773... Cette tendance à commencer avec l'année civile avait d'ailleurs conduit Pascal à adopter pour désigner l'année scolaire l'année finissante quel que soit le point de départ. Ainsi l'année 1768-1769 était-elle l'année 1769. Des rentrées aussi tardives avaient des avantages : si l'automne était doux, il pouvait arpenter la campagne et rédiger au coin du feu quelques terriers pour les seigneurs locaux. De leur côté, les parents se faisaient aider par les enfants pour les vendanges, sur les coteaux du Tarn, entre Connac et Combradet, puis pour le ramassage des châtaignes... Pascal vers novembre ou décembre sortait moins de sa maison et les écoliers commençaient alors à frapper à sa porte.

Ils arrivaient par petits groupes, souvent familiaux, pour un mois, deux, trois, quatre ou davantage, le temps d'apprendre les rudiments... L'enseignement basé sur la répétition et la mémoire devait être efficace et les progrès étaient assez rapides... L'effort une fois accompli et dans un souci d'économie, les parents récupéraient les enfants. L'honneur était sauf, jusqu'à l'année suivante. Mais il y avait aussi les écoliers assidus, que rien ne décourageait, pas même la maladie. L'aîné d'Albinet entra le 5 décembre 1769. *Il a eu la petite vérole* (le 15 du même mois) écrit notre régent. Il revint le 10 janvier 1770 et resta à l'école jusqu'au 31 mai. D'autres s'installaient pour plus longtemps : *la demoiselle Cluzel* de Montclar resta du 8 février au 20 septembre 1769. Peut-être en pension chez des parents... Notons que Pascal désignait souvent les enfants par des expressions familières qui nous rendent aujourd'hui difficiles les identifications : *la demoiselle Cazes, le petit à Rouquette, l'aînée de La Framondie, la cadette à Douat, la fillote à Me Ravaille* etc.

Le nombre total des inscrits pour une année variait entre 20 et 40, si l'on met à part l'année 1770-1771 anormalement basse : 35 en 1768-1769, 29 en 1769-1770, 15 en 1770-1771, 23 en 1771-1772, 21 en 1772-1773 et 39 au moins en 1773-1774...

En 1768-1769, sur les 35 élèves, 7 seulement s'inscrivirent avant la fin de l'année 1768 ; 12 vinrent les 28 et 29 décembre. En 1769-1770, sur les 29 élèves, 16 entrèrent en novembre-décembre... Tout au long de l'année, c'était un va-et-vient d'élèves, qui évitait, en tous cas, au maître d'avoir des classes trop chargées.

Malgré les recommandations épiscopales –et c'était peut-être l'avantage d'une école privée- la fréquentation était mixte, comme elle le fut en bien d'autres lieux et de la façon la plus discrète possible. On compte 12 filles en 1768-1769, 13 en 1769-1770, 1 en 1770-1771, 3 en 1771-1772, 4 en 1772-1773 et 6 en 1773-1774. Visiblement, eut lieu en 1770-1771 un coup d'arrêt, dont nous ignorons la cause mais qui paraît concomitant de l'enquête de Champion de Cicé et qui révèle peut-être encore le trouble qu'elle provoqua. Si les filles avaient été aussi nombreuses que l'année précédente, l'effectif scolaire aurait été de 27, soit un chiffre comparable à celui de 1769-1770. Il ne fut cette année-là que de 15. Une timide reprise eut lieu par la suite. A part cet accident de parcours, il n'y avait point de discrimination dans les études, au moins en apparence : filles et garçons franchissaient ensemble les trois degrés du savoir.

Les catégories sociales étaient plus diverses qu'on aurait pu le penser, malgré le régime payant. En 1768-1769, on trouvait, sur les mêmes bancs, les enfants de Pierre Cazes, bourgeois, de Jean Galtier, sieur de la Framondie, de Me Hiacynthe Ravaille, avocat au Parlement, toutes personnes assez fortunées, alliées à la petite noblesse du pays, mais aussi des enfants de paysans, d'artisans et même deux servantes, celle de Me Jean Pougenq, avocat, et celle de Panis, potier. Ces deux derniers exemples laissent entendre que les maîtres non seulement avaient inclus la scolarité dans le temps de travail de leur domestique, mais encore qu'ils la prenaient probablement en charge financièrement. C'est en tous cas ce que l'on peut avancer pour Panis.

La campagne était un peu moins bien représentée que la ville et les distances, les difficultés des chemins, les modes de vie en étaient la cause. Une carte des divers lieux d'origine montre que l'on venait de tous les hameaux de la paroisse et même des paroisses voisines, comme La Clauze, Lagarde, Lincou, Ortizet ou même Saugane, dans un rayon de 5 km environ. Sur les 35 élèves de 1768-1769, 14 venaient de la campagne et sur les 39 élèves de 1773-1774 21, donc plus de la moitié.

Donc, l'école de Pascal était celle de tous, mélangeant les filles et les garçons, les enfants de tous les milieux sociaux, ceux du bourg et ceux de la campagne. Ainsi était la société réquistanaise.

Au sujet de cette société, il me faut ouvrir une autre parenthèse. Dans l'enquête de 1771, au chapitre de l'artisanat et du commerce, le curé, inhibé comme ses confrères du Ségala par la crainte de voir l'enquête aboutir à un relèvement des impôts, cite une vingtaine de tisserands seulement et il ajoute : *On ne connoît point de commerce dans la paroisse, à la réserve de quelque particulier*. En fait, les registres paroissiaux, les registres de notaires et même les rôles de contributions nous citent pour cette époque bien d'autres artisans : au moins un boucher, un *blancher* (tanneur), deux potiers, un forgeron, un serrurier, des menuisiers, des cordonniers, des tailleurs, etc.⁽¹¹⁾. Et le milieu des marchands était très bien représenté⁽¹²⁾, comme il l'était déjà au Moyen Age⁽¹³⁾... Une fois de plus, *l'Etat du diocèse de 1771* égare, égarrera l'historien trop pressé.

Le carnet de Pierre Pascal nous renseigne encore sur le cycle de la scolarité. Il s'étendait sur trois années ou trois niveaux indiqués par les expressions :

- A- "*a commencé l'alphabet*", soit commençant.
- B- "*a commencé à écrire*", soit écrivant ou écrivain.
- C- "*a commencé à écrire les reigles et à lire les papiers*", ce qui doit être l'équivalent de grammairien et de chiffrer. La "*lecture des papiers*" rappelle les buts très pratiques de cet enseignement conformes à l'attente des bourgeois et des artisans locaux : gérer des biens, tenir une comptabilité, lire les actes notariés...

Les tarifs correspondants, tels qu'on peut les reconstituer, -ce qui n'est pas toujours aisé-, étaient de 12 sous par mois pour les commençants (A), 15 sous pour les écrivants (B) et 1 livre pour les grammairiens (C). Un petit tableau permettra de voir quelle était la répartition des effectifs par niveaux :

	Total	A	B	C	Indéterminés
1768-69	35	16	13	3	3
1769-70	29	11	5	5	8
1770-71	15	3	8	4	-
1771-72	23	6	7	10	-
1772-73	21	4	4	6	7
1773-74	39	15	11	11	2
	au moins				
Total	162	55	48	39	20

Qu'il y ait eu globalement une diminution des effectifs, au fur et à mesure de la progression des études, c'est tout-à-fait normal. On constate pourtant que les grammairiens sont aussi nombreux, sinon plus que ceux des deux autres niveaux à partir du mystérieux changement de 1770-1771. Pour le reste, il est difficile de tirer davantage de leçons de chiffres aussi peu nombreux... Avançons cependant une estimation très approximative du taux de scolarisation, en tenant compte de la natalité (20 à 30 enfants par an), des éléments extérieurs à la paroisse, et de la faible participation des filles à partir de 1770... Un tiers des enfants et la moitié des garçons auraient été scolarisés.

Après l'école de Réquista qui l'avait muni d'un bagage élémentaire, celui qui voulait pousser ses études allait à Rodez, à Villefranche ou à Albi, ou bien il rejoignait d'autres écoles (Saint-Just, un régent enseignait le latin au XVIII^e siècle) ou même quelque presbytère du voisinage. P. Pascal fournissait à l'occasion des ouvrages : *Baillé à la demoiselle Barreau un dictionnaire de valeur de 3 ll.*, pour son fils Barreau (du Clos) qui *a commencé à écrire les reigles et à lire les papiers.*

Le carnet de Pascal apporte également son témoignage sur la façon dont chacun rémunérait le maître. On le faisait en général en argent, selon les tarifs de 12 sous, 15 sous, 1 livre. Mais il y

avait des arrangements en nature, qui convenaient aux deux parties : fournitures de produits agricoles (graines de chanvre, céréales), de combustibles (bois en bûches ou en branches), de marchandises (*pintous* de vin, *rebillage de femme*, rase noire, moleton), travaux agricoles (charrois de bois, labours, semailles de seigle ou de paumoule, "*accomoder de terre pour faire des poix*"), ou encore fournitures de matériaux de constructions (transport de sable, de *tuille de Boa*, un lieu-dit des environs de Réquista, bois de chêne ou de châtaignier...). Ce petit inventaire nous laisse comprendre que Pascal avait quelques terres, qu'il faisait travailler à forfait un champ de pois pour son usage, une maison... Il appartenait à ces catégories d'hommes qui pratiquaient plusieurs activités et que les recenseurs et les statisticiens avaient de la peine à saisir. Le maître d'école qui était derrière le féodiste et le propriétaire terrien nous aurait échappé, si le précieux petit carnet n'avait été retrouvé, permettant de reconstituer son identité.

Cet exemple n'est pas le seul. Il montrera les insuffisances et les lacunes de *l'Etat du diocèse en 1771* et incitera, une fois de plus, ses utilisateurs à la plus grande prudence à son égard. Quant au document qui nous a servi de preuve, chacun en appréciera l'intérêt, dans un domaine où les informations précises font en général défaut.

Jean DELMAS

Sources : Pour ne pas encombrer cette étude de notes, presque toutes les références d'archives concernant les écoles de Réquista, ont été regroupées ici. Les dates permettront de les identifier assez rapidement : Archives départementales de l'Aveyron, 47 J 174 (1543-1791), 47 J 221 (1692-1693), 47 J 136 (1708-1774), G 107 p. 189 (1739), G 122, p. 203 (1744) et G 376 (1748).

Notes :

⁽⁸⁾ A. D. Aveyron 47 J 174. Le Fonds Bouzat constitué par un prêtre érudit, l'abbé Denis Bouzat, curé de Connac, a été déposé aux Archives de l'Aveyron par l'Evêché de Rodez.

⁽⁹⁾ A. D. Aveyron 2 E 66-1.

⁽¹⁰⁾ Les archives mentionnent surtout ce titre. Cf. 3 E 3644, f. 125.

⁽¹¹⁾ Pascal cite Cluzel boucher, Palet serrurier, Panis potier...

⁽¹²⁾ Pascal cite Bousquet, Ravaille...

⁽¹³⁾ Jean Delmas, Coutellerie et taillanderie dans le Rouergue du Moyen Age, dans *Procès-verbaux de la Société des Lettres de l'Aveyron*, t. 43, fasc. 3, 1981, p. 74-89.

